

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# LE PROPAGATEUR

Volume VIII.

1er Juin 1897,

Numéro 7.

## BULLETIN

28 mai 1897.

\* **Canada.**—Le Gouvernement provincial de Québec a remis ses pouvoirs au lieutenant-gouverneur, sir A. Chapleau, le 22 mai courant.

C'est M. Marchand, chef du parti vainqueur qui a été appelé, par le lieutenant-gouverneur, à prendre les rênes du gouvernement. Son ministère n'a été formé que le 26 mai courant.

Il est composé comme suit :

Hon. F. G. Marchand, premier ministre et trésorier.

Hon. J. E. Robidoux, secrétaire provincial.

Hon. H. Archambault, procureur-général.

Hon. N. S. Parent, commissaire des terres et pêcheries.

Hon. T. M. Duffy, commissaire des travaux publics.

Hon. M. Dechêne, commissaire de l'Agriculture.

Hon. Adélarde Turgeon, commissaire des mines et de la colonisation.

Les Hons. Jos. Shehyn, A. W. Stephens et le Dr Guerin sont nommés ministres sans portefeuille.

Les nouveaux ministres ont prêté serment entre les mains de sir A. Chapleau.

—On a beaucoup parlé cette semaine de la nomination, par la cour de Rome, du successeur de Mgr Fabre, à l'archevêché de Montréal.

Rien jusqu'ici d'officiel ne paraît être parvenu à Montréal. Il devient de plus en plus probable, que cette nomination n'aura lieu qu'après le retour, à Rome, de Mgr Merry del Val.

—L'ambassadeur, envoyé par le St Père, au Canada, est en ce moment à Ottawa.

—Le parlement fédéral vient de recevoir les nouvelles modifications de tarif apportées, par l'hon. Fielding, au projet présenté le 23 avril dernier. La discussion va commencer incessamment devant la Chambre.



\*\* **Europe.** *La guerre entre la Grèce et la Turquie.*—Nous avions annoncé, dans notre dernier bulletin, sur la foi des dépêches venues d'Europe, que la guerre gréco-turque était terminée, et qu'il ne s'agissait plus maintenant que de régler les conditions de la paix. Nous ajoutions même que les puissances européennes allaient

arrêter ces conditions, entre les belligérants, au mieux de leurs intérêts.

Mais, on avait trop présumé des bonnes dispositions du Sultan. Ce dernier, un fantasque un peureux et un entêté,— s'est montré carrément hostile à tout arrangement, avant l'occupation par les Turcs de la Thessalie. Il voulait continuer la guerre malgré l'injonction des puissances. Il a fallu que la Russie prit la parole et déclarât fermement au Sultan qu'il devait se soumettre.

Il a obéi, mais en rechignant, et une dépêche du 25 mai dernier annonce l'envoi d'un nouveau corps d'armée de 7000 hommes en Thessalie.

L'armistice, cependant, a été déclaré ; une zone neutre délimitée entre les deux armées par les puissances. Les troupes grecques ont évacué la Crète, où la police est faite par les soldats anglais, russes, italiens, français et allemands.

Pourquoi donc ce renforcement de l'armée turque en Thessalie ? C'est peut-être un moyen de peser sur les Puissances, pour faire admettre une augmentation de territoire au profit de l'Empire ottoman. Cette exigence est bien inopportune.

Que la Grèce paie les frais de la guerre, ceci se comprend, puisqu'elle a été vaincue. Mais qu'elle perde encore une province, ce serait un encouragement à l'iniquité et à l'injustice.

Il est bien certain que les Grecs, en envoyant des troupes au secours des chrétiens crétois massacrés par les Turcs, remplissaient un devoir, puisque c'étaient leurs frères qui étaient menacés dans leur vie et leurs propriétés.—Quand ils ont ensuite envahi— car ce sont les soldats irréguliers grecs qui, cédant au mouvement d'enthousiasme parti d'Athènes, ont franchi les frontières de Macédoine, et porté la guerre en Turquie,—ils outrepassaient la mesure et devenaient une menace sérieuse, pour le maintien de la paix européenne.

Car le côté grave de la guerre gréco-turque était précisément le fait qu'elle pouvait entraîner l'Europe dans un conflit, dont on ne pouvait prévoir les conséquences par suite des intérêts mis en jeu.

La sagesse des pouvoirs qui ont le plus pesé pour maintenir la paix, comme l'Angleterre et la France, a été de forcer l'Allemagne, et peut-être aussi la Russie, à rester dans le concert Européen, et à affirmer le principe contestable assurément du respect de l'intégrité de l'Empire Ottoman.

Il n'y avait, à vrai dire, que ce parti à prendre puisque le but à atteindre était d'éviter tout froissement entre les grandes puissances et par là de consolider la paix générale.—Le Sultan sent bien que c'est à cette politique, qu'il doit de conserver son empire et il semble qu'il a quelque velléité d'abuser de la longanimité des puissances. Il joue un jeu dangereux et qui pourrait lui être funeste.—D'ici peu de temps, on saura le parti adopté par les pouvoirs européens, mais il ne faudrait pas que cet état se prolongeât, car l'incendie peut éclater à la moindre étincelle, et prendre d'effrayantes proportions.

**\*\* Rome.**—C'est le 27 mai, fête de l'Ascension qu'a eu lieu à Rome, dans la cathédrale de St-Pierre, la double cérémonie de la canonisation du Bienheureux Zaccaria, fondateur de l'ordre des Barnabites, et du Bienheureux Fourrier, dit l'apôtre de la Lorraine. — Cette magnifique cérémonie avait attiré une foule considérable à St-Pierre. Le Pape a supporté, sans trop de fatigues, la longueur des cérémonies. On a beaucoup admiré les chœurs de la chapelle Sixtine et surtout à l'Élévation l'effet des trompettes d'argent a été des plus saisissants. L'illumination de l'intérieur de la grande église était féerique.

\*.\*

**\*\* Cuba et l'Espagne.**—La pacification de Cuba n'est pas encore réalisée et c'est ce moment que choisissent les Etats-Unis, pour reconnaître les insurgés comme belligérants.

On comprend l'indignation que va ressentir l'Espagne. Cette puissance est, actuellement, dans une situation des plus délicates. D'une part, Cuba qui n'est pas reconquise, d'une autre les Philippines qui sont aussi en révolte, et enfin les partis politiques qui s'agitent, carlistes d'un côté et républicains de l'autre. La pauvre reine régente a fort affaire dans cette pénible occurrence. C'est une des crises les plus graves qu'ait eu à traverser l'Espagne, et dans un pays où les *pronunciamentos* sont à l'ordre du jour, il y a tout à redouter et à craindre, surtout comme guerre civile. La question financière est non moins sérieuse, car le trésor est à sec : La guerre contre Cuba a tout épuisé.

\*.\*

**\*\* France.**—Ce pays est encore sous l'émotion de l'épouvantable catastrophe, dont nous avons parlé, il y a 15 jours.

La liste des victimes est de 117, paraît-il, appartenant aux premières familles du pays. Aussi, c'est un vrai deuil public. Une cérémonie imposante a eu lieu à Notre-Dame, où le président de la République est venu assister à un service religieux, célébré par le cardinal, Mgr Richard, archevêque de Paris. Tous les personnages officiels étaient là, avec les ambassadeurs étrangers et certains envoyés spéciaux, parmi lesquels on a remarqué le lord maire de Londres et le prince Radzivil, qui représentait l'Empereur d'Allemagne, lequel avait donné une magnifique couronne. De tous côtés, les témoignages de sympathie abondent. Pouvait-il en être autrement devant une semblable catastrophe, qui a fait tant de martyrs de la charité

Ajoutons que, grâce à des dons généreux, on a recueilli par souscription plus de un million cinquante mille francs, et qu'il a été donné pareille somme pour construire un bâtiment, où seront installées d'une manière convenable et secure les futures fêtes de charité.

## NOTES D'UN CATECHISTE<sup>(1)</sup>

(Suite)

### 125. Q.—Qu'est-ce que la grâce actuelle ?

**La grâce actuelle...** Le mot *actuel* désigne ce qui *présentement* est à se faire, *en acte*.

Grâce  
actuelle

La *grâce actuelle* nous est accordée par Dieu, au moment où nous devons produire et où nous produisons *un acte*.

Comme toute grâce proprement dite, la grâce actuelle ne peut avoir que Dieu pour auteur ou *cause efficiente*.

**est un secours passager...** Comme *en passant*.

Secours  
passager

Ce *secours passager*, transitoire, temporaire, dure le temps nécessaire pour accomplir l'acte bon qui est à faire ; ce secours se renouvelle et se diversifie, dans la suite, autant de fois qu'il est opportun, comme se renouvellent les avis et les soins d'un père vigilant et plein de tendresse pour ses enfants.

La *grâce actuelle* se distingue de la grâce sanctifiante ou *habituelle*, qui est un état permanent de l'âme justifiée, et du *concours divin* par lequel Dieu meut l'âme pour des œuvres naturelles ; tandis que par la *grâce actuelle*, Dieu meut l'âme vers des actes, qui ont pour fin le salut.

**par lequel Dieu éclaire notre intelligence...** Le péché originel ayant obscurci notre intelligence, la grâce actuelle vient nous *éclairer*.

Grâce  
d'intelli-  
gence

Pour éclairer notre intelligence, Dieu emploie tantôt des moyens *extérieurs* comme la prédication, les bonnes lectures, les bons exemples, etc ; tantôt des moyens *intérieurs*, qui sont certaines illuminations ou inspirations surnaturelles, ayant pour but de nous faire connaître et embrasser les vrais biens.

Ces illuminations intérieures de l'intelligence sont ce qu'on appelle la *grâce excitante* ou *opérante*, parce qu'elle éveille l'attention de l'esprit et prévient tout mérite : un pécheur, par exemple, entendant la parole divine et intérieurement éclairé, reconnaît la fâcheuse situation dans laquelle il se trouve... ; voilà un effet de *grâce excitante*.

Le pécheur, mieux éclairé sur son malheureux état, conçoit-il le désir d'en sortir ; voilà un effet de *grâce subséquente*.

Touché plus fortement, et comme éveillé de sa somnolence, le pécheur est-il excité à prendre des moyens efficaces, et les prend-il réellement ; voilà un effet de *grâce coopérante*.

Après avoir *éclairé* l'intelligence, la *grâce excite* la volonté,

(1) Archevêché de Montréal, 18 janvier 1897.  
Permis d'imprimer les "NOTES D'UN CATECHISTE."  
F. BOURGEOULT V. C.

et excite notre volonté... *Exciter* signifie *éveiller*.

Dieu meut alors doucement notre volonté, sans faire aucune violence à notre liberté. Si la volonté adhère librement aux suggestions intérieures, qui la persuadent de faire le bien, la grâce reçue est dite alors *adjuvante* et *efficace*.

Grâce  
de  
volonté

à éviter le mal et à faire le bien. Le péché originel ayant *affaibli* notre volonté, la grâce vient nous *fortifier*.

La grâce, qui nous aide à faire le bien, est appelée *coopérante* ou *concomitante*, parce que Dieu nous prête son assistance, pour nous seconder dans la pratique de devoirs qui, sans le secours de la grâce, seraient au-dessus de nos forces.

Quoique Dieu agisse en nous et avec nous, il respecte notre liberté, autant qu'il est nécessaire pour que le *mérite* de nos actes puisse nous être attribué.

A..... Grâce actuelle ? Secours passagers ? Distinctions ?

B..... Noms des grâces d'intelligence ? de volonté ?

Questions

Saint Augustin, le docteur de la grâce, résume ainsi cette doctrine : " La grâce nous *prévient*, afin que nous soyons guéris ; elle nous *suit*, afin que étant guéris nous agissions. *Prévenante*, elle nous appelle ; *subséquente*, elle agit afin que nous soyons glorifiés."

Etre fidèles à toutes les bonnes inspirations de la grâce.

Pratique

## 126. Q.—La grâce est-elle nécessaire au salut ?

Oui, la grâce... Il s'agit surtout de la grâce *actuelle*.

Il est en effet évident que la grâce *sanctifiante* est absolument nécessaire pour entrer au ciel, et que *personne* ne peut y être admis s'il n'a le vêtement nuptial de l'innocence ou de la charité.

Nécessité  
de  
la grâce

Il est également certain que la grâce *actuelle* est absolument nécessaire à *tout adulte* pour acquérir la grâce sanctifiante s'il ne l'a point, et pour la conserver s'il la possède déjà.

est absolument nécessaire... C'est la nécessité qu'on appelle *nécessité de moyen* : elle est absolue.

Beaucoup de *catholiques* ont des idées fausses ou des notions fort incomplètes sur la nécessité de la grâce ; de là, l'esprit de suffisance, la négligence de la prière, etc.

Nécessité  
des  
absolue

Il faut donc éclairer ces catholiques, et réfuter les *hérétiques* de diverses nuances, depuis les anciens Pélagiens jusqu'aux Rationalistes modernes, qui nient la *gratuité* de la grâce ou même l'*existence* de tout concours surnaturel.

Le moine anglais Pélage (405), partant du faux principe que Adam avait été créé par Dieu sans être élevé à l'état *surnaturel*, disait que le péché du premier homme était purement *personnel* et n'avait point altéré la *nature humaine*, laquelle étant *intègre* pou-

Hérésie  
des  
Pélagiens

vait atteindre sa fin par ses propres forces, faire le bien et éviter le mal : par conséquent, nul besoin de grâce *intérieure* et surnaturelle.

Certains disciples de Pélage, appelés Semi-Pélagiens, adoucissent plus ou moins cette doctrine subversive, professèrent l'*existence* d'une certaine grâce intérieure de volonté, ajoutant toutefois qu'elle n'était *point nécessaire* pour le commencement de l'acte mais seulement *utile* ; et que, du reste, ce secours était accordé non *gratuitement*, mais en vue de certains mérites naturels.

Une foule d'autres erreurs ont été accumulées sur ce sujet, dans la suite des siècles ; voici donc la doctrine catholique :

*“ Sans elle nous ne pouvons rien faire pour mériter le ciel.”*

**sans elle nous ne pouvons rien faire...** Ce sont les paroles mêmes de Notre-Seigneur : *“ Sans moi, vous ne pouvez rien faire.”* Joan. xv, 5.

Concours  
divin

*Rien faire*, même dans l'ordre *naturel*, sans le concours *positif* de Dieu ; car, par la création, Dieu nous a donné l'existence et la *puissance d'agir* ; mais, de nous-mêmes, nous ne pouvons faire un acte quelconque, si Dieu ne nous *prévient* pour nous pousser au mouvement et ne concourt avec nous pour l'accomplir.

*“ Vous avez, Seigneur, opéré en nous toutes nos œuvres.”*

“ Dieu, dit le catéchisme romain, par sa vertu intime, *pousse* au mouvement et à l'action les choses qui se meuvent et agissent, de telle sorte que, bien qu'il *n'empêche* pas l'efficacité des causes secondes, il la *prévient* néanmoins.”

Liberté  
humaine

D'après ce passage, Dieu *n'empêche pas* l'efficacité des causes secondes ; il *n'empêchera pas* non plus la *liberté* dans les êtres intelligents ; bien plus, l'acte libre doit à ce concours d'être libre.

Ce concours ne rend pas non plus Dieu auteur du péché ; car, dans le péché, il y a quelque chose de *positif* ou un acte auquel Dieu concourt, et quelque chose de *négalif* ou un défaut d'être qui n'est rien et qui provient de l'imperfection ou de la malice de la créature libre.

Si nous ne pouvons rien, même dans l'ordre *naturel*, à plus forte raison nous ne pouvons rien *pour mériter le ciel*.

**pour mériter le ciel.** *Mériter le ciel*, c'est se rendre *digne* d'une récompense *éternelle*.

Religion  
naturaliste

Les Rationalistes modernes et un trop grand nombre d'honnêtes gens, mettant de côté la nécessité de la foi et de la grâce, font reposer l'affaire de leur salut sur les seules œuvres, *faîtes d'une manière honnête* : c'est la religion naturaliste des *honnêtes gens*. Or, s'ils ne font que des œuvres *naturelles*, leur récompense le sera aussi, laquelle consistera ordinairement en certains avantages temporels, mais non dans la fin surnaturelle de la vision béatifique.

Réfutation

Pour être méritoire du ciel, un acte doit être surnaturel *dans son principe*, c'est-à-dire dans la grâce intérieure qui le pousse à le

faire, et surnaturel *dans sa fin*, c'est-à-dire en vue de Dieu, tel que connu par la foi.

Or l'homme ne peut pas faire cet acte par lui-même. S'il est **Le pécheur** pécheur, il a besoin de la grâce *prévenante* pour sortir de l'état de péché. " Sans l'inspiration *prévenante* et sans l'aide du Saint-Esprit, définit le concile de Trente, l'homme ne peut *croire*, espérer, aimer ou *se repentir*, comme il faut, pour que la grâce de la *justification* lui soit accordée."

S'il est juste et ayant la grâce habituelle, il a encore besoin **Le juste** " d'un secours spécial de Dieu pour *persévérer* dans la justice qu'il a reçue." — Le juste lui-même ne peut rien, dans l'ordre surnaturel, sans la grâce actuelle soit *prévenante*, soit *concomitante*.

Le mot de saint Paul, " Nul ne peut dire : *Seigneur Jésus*, si ce n'est dans l'Esprit-Saint " (1 Cor. xii, 3.) indique que toute vérité surnaturelle vient du Saint-Esprit. — De même celui-ci : " Nous ne sommes pas capables de former, de nous-mêmes, *une pensée* ; notre suffisance vient de Dieu."

" Personne, dit Notre-Seigneur, ne peut venir à moi, si mon Père qui m'a envoyé *ne l'attire*." Joan. vi, 44.

**A.....** Grâce nécessaire ? Erreurs et hérésies ? Pélagé ? **Questions**

**B.....** Concours divin ? Mérite surnaturel ? Le pécheur et le juste ?

Si nous avons la foi, chers enfants, cette foi que tant de gens **Réflexion** sur la terre, même des hommes érudits ou savants, ne possèdent pas, à qui devons-nous l'attribuer ? *A la grâce de Dieu*, qui nous à *attirés* à lui.

" Qu'avons-nous que nous ne l'ayons reçu ? Pourquoi alors *nous glorifier*, comme si nous ne l'avions reçu ? "

Etre humbles et reconnaissants envers Dieu.

**Pratique**

## 127. Q.—Pouvons-nous résister à la grâce de Dieu ?

**Oui, nous pouvons résister...** *Pouvoir résister* signifie avoir la *liberté* de *ne pas obéir* ou même de *s'opposer*.

Voir la notion de *la liberté*, page 11.

La liberté se divise en *deux espèces* principales :

1. La liberté de *contrariété* est la faculté de choisir entre deux choses *contraires*, comme l'amour et la haine, le bien et le mal. Cette faculté n'est pas de l'essence de la liberté et en est plutôt un défaut, comme le raisonnement n'est pas de l'essence de l'esprit mais plutôt une imperfection. Aussi ni Dieu, ni les Bienheureux n'ont cette sorte de liberté.—Cependant cette liberté est *naturelle* à tout être intelligent qui est encore *viateur*, dans la voie vers sa fin. Le concile de Trente a défini " qu'il est au pouvoir de l'homme de rendre ses *voies mauvaises*," de faire le bien et le mal. **Liberté de contrariété**



**Liberté de contradiction** 2. La liberté de *contradiction* est le pouvoir de choisir entre deux choses *contradictoires*, comme créer ou ne pas créer, faire ceci ou ne pas le faire... Cette faculté est de l'essence de la liberté, et par conséquent est l'apanage de tout être intelligent et libre.

Le concile de Trente a défini ce point contre les Protestants, qui "prétendent que le *libre arbitre* a été perdu et éteint, après le péché d'Adam."—Tout système qui ruine la liberté est *hérétique*.

à la grâce divine... Si on considère l'*efficacité* de la grâce divine, on a la grâce *suffisante* et la grâce *efficace*.

**Grâce suffisante**

1. Avec la grâce *suffisante*, l'homme *peut* véritablement faire le bien surnaturel, mais *ne le fait pas* en réalité : cette grâce est seulement excitante et non adjuvante. Or, il est de foi contre les Jansénistes "qu'il est donné à l'homme une grâce *vraiment et relativement* suffisante, qui n'obtient pas cependant le consentement de la volonté."

**Grâce efficace**

2. Avec la grâce *efficace*, l'homme fait réellement l'acte salutaire : cette grâce est donc excitante et adjuvante. La conciliation de la grâce divine avec la liberté humaine est un problème insoluble, un mystère, dit Bossuet, comme une chaîne dont nous ne pouvons joindre les deux bouts : d'un côté, nous savons que "Dieu *opère* en nous le *vouloir* et le *faire*", II Phil. XIII, 2 ; de l'autre, notre conscience et l'expérience de tous les jours nous apprennent que nous sommes libres, et que nous résistons souvent à la grâce, en la rendant *inefficace* par défaut de *coopération*.

**Abus des grâces**

et malheureusement nous n'y résistons que trop souvent. Le mot *malheureusement* insinue que résister à la grâce est pour nous un *malheur*.

*L'âme*, qui est fidèle à correspondre à toutes les grâces actuelles qui lui sont accordées, en attire de nouvelles, plus nombreuses et plus considérables, qui seront transformées plus tard dans le ciel en rayons de gloire.

Au contraire, l'abus des grâces en diminue l'abondance et quelquefois en ferme la source. "Tout arbre qui ne porte pas de bon fruit sera coupé et jeté au feu." Math. III, 10.

"Lorsqu'une terre, souvent abreuvée des eaux de la pluie, fait croître des herbes avantageuses pour ceux qui la cultivent, elle reçoit la bénédiction de Dieu.—Mais quand elle produit des ronces, et des épines, elle est réprouvée et près d'être maudite : sa fin sera le feu." Heb. VI, 7, 8.

**Questions** A..... Pouvoir résister ? Liberté de contrariété, de contradiction ?  
B..... Grâce suffisante, efficace ? Conciliation ? Abus de la grâce ?

**Réflexion** Voici, chers enfants, une belle déclaration du concile de Trente :  
"Dieu ne commande pas l'impossible, mais, en commandant, il

nous avertit de faire ce que nous pouvons, et de *demande*r ce que nous ne pouvons pas, et il nous aidera afin que nous puissions."

Veiller à ne jamais résister aux bonnes inspirations.

Pratique

### 128. Q.—Qu'est-ce que la grâce de persévérance ?

**La grâce de persévérance...** *Persévérer* c'est tendre avec fermeté et constance vers un but.

Grâce  
de  
persé-  
véranco

Le *but* de notre vie est la *possession* de la grâce sanctifiante sur la terre et de la gloire au ciel.

Persévérer *longtemps* dans l'état de grâce est ce qu'on appelle la persévérance de durée ou *temporaire* ; persévérer jusqu'à la *fin de la vie*, ou mourir en état de grâce, constitue la persévérance *finale*.

Or, il est évident que, pour éviter le mal et faire le bien pendant *longtemps* et jusqu'à la *fin de la vie*, il faut une grâce ou mieux une nombreuse série de grâces actuelles, dont l'effet est de nous maintenir dans la grâce habituelle jusqu'à la mort.

C'est au-si un insigne bienfait de Dieu que des pécheurs, récemment convertis, soient rappelés de la vie après être rentrés en grâce, et par conséquent soient sauvés.

est un don spécial de Dieu... Le mot *don* indique ici une *grande faveur*, un *insigne* bienfait.

Don  
de Dieu

C'est l'expression, employée par le concile de Trente : "Ce *grand don* de la persévérance jusqu'à la fin." — De cette grâce, en effet, dépend le salut éternel : *don spécial* qu'on ne peut *mériter*, mais qu'on peut *obtenir* par la prière.

**qui nous maintient...** *Maintenir* dans l'état de grâce signifie préserver du péché, au moins *mortel*.

Pour rester dans l'état de grâce, le juste a besoin de grâces *actuelles* plus ou moins abondantes ; et l'homme ne peut être *impeccable*, sans un secours spécial de Dieu.

*L'impeccabilité naturelle* fut une erreur des Pélagiens qui prétendaient que l'homme, *par les seules forces de sa nature*, peut s'élever à un tel état de perfection, qu'il n'ait plus besoin de dire : "Seigneur, pardonnez-nous nos offenses."

Impecca-  
bilité

Saint Augustin les combattit, en démontrant que l'homme, par sa nature, n'est *jamais impeccable*, et que, s'il est assez heureux pour ne jamais pécher gravement, c'est l'effet d'un secours surnaturel, qui le *confirme en grâce*.

La *confirmation en grâce* et *l'impeccabilité*, qui assurent à l'âme la persévérance dans la grâce habituelle, ne vont pas jusqu'à la préserver de toutes fautes *vénieles*, surtout de celles qui ne sont pas pleinement délibérées ou de *fragilité* ; seule la Sainte Vierge a eu ce privilège, ayant été affranchie, dit le concile de Trente, de tout péché originel et actuel, *même véniel*, ainsi que du foyer de la concupiscence.

Confirma-  
tion en  
grâce

**ou nous met en état de grâce, au moment de la mort.**  
*Mourir saintement*, c'est-à-dire en ayant la grâce sanctifiante, voilà proprement le don de la *persévérance finale*.

**Grâce suprême** C'est la grâce suprême, celle qui met le comble à toutes les autres. Dieu l'accorde à ceux qui la lui demandent, et ordinairement à ceux qui ont bien vécu. Ils se hercent au contraire dans une funeste illusion les pécheurs qui, durant leur vie, vivent non dans l'habitude de la grâce mais dans celle du péché, et se flattent d'obtenir la grâce finale à l'heure de leur mort.

**Questions** A..... Persévérer ? Persévérance temporaire, finale ? Don spécial ?  
 B..... Impeccabilité ? Confirmation en grâce ? Sainte mort ?

**Réflexion** Puisque la prière, chers enfants, est le meilleur moyen d'obtenir *une bonne vie et une sainte mort*, ayons souvent recours à la Sainte Vierge, en lui disant : " Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, *pécheurs*, maintenant et à l'heure de notre mort."

## CHAPITRE ONZIÈME

### DE L'ÉGLISE

**Avis au Catéchiste** L'Église est, de nos jours, plus que jamais le point de mire des attaques puissantes de l'enfer ; il importe donc beaucoup que pasteurs et fidèles soient assez instruits pour les repousser.

Mon but sera aux enfants une *profonde estime* pour l'Église catholique, une vive *reconnaissance* pour Jésus-Christ qui l'a fondée, une grande *dévotion* pour le Saint-Esprit qui l'anime, une sincère *vénération* pour les saints Apôtres qui en furent les premiers chefs, une *affection* filiale et un *respect* sans bornes pour le Pape, les Evêques et les prêtres qui continuent de la gouverner.

Demander à Notre-Seigneur la grâce d'atteindre ce but.

*Bien chers enfants,*

**Avis aux enfants** Le neuvième article du Symbole des Apôtres est ainsi conçu : " Je crois à la sainte Église catholique, à la Communion des Saints." — Nous parlerons de la *Communion des Saints*, à la question 381 ; expliquons immédiatement ce qui concerne l'*Église catholique*.

**129. Q. — Où se trouvent les moyens donnés aux hommes pour participer aux fruits de la Rédemption ?**

**Transition** Cette question préliminaire sert à rattacher ce que nous allons dire à ce qui a été déjà dit sur les effets de la Rédemption : l'Église, dont nous allons parler, est comme un nouveau Paradis terrestre,

où l'arbre de la croix porte des fruits de vie, qui communiquent aux âmes la vie de la grâce.

**Les moyens donnés aux hommes...** Le mot *moyen* indique ce qui sert à parvenir à *une fin*.

La *fin surnaturelle* de l'homme est le ciel éternel. Pour arriver à cette fin, il y a des *moyens surnaturels* dont nous avons étudié la nature, en parlant de la *grâce* habituelle et actuelle. Moyens surnaturels

Nous avons dit que ces grâces étaient absolument nécessaires, et qu'elles étaient les *fruits* de la Rédemption.

**pour participer aux fruits de la Rédemption sont...** *Participer* signifie *avoir part* à quelque chose. Participer

Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a acquis un trésor inépuisable de grâces : tous les hommes sont invités à y puiser une part abondante ; car tous les hommes sont appelés au salut.

Où donc se trouve ce trésor ? Où a-t-il été déposé ?

**L'Eglise et les sacrements.** Là est le trésor des grâces.

Notre-Seigneur s'est peint lui-même dans la parabole du bon Samaritain qui, étant venu à passer près d'un homme que des voleurs avaient dépouillé, couvert de plaies et laissé demi-mort, fut touché de compassion. S'étant approché, il versa de *l'huile et du vin* dans les plaies de cet infortuné, qu'il plaça ensuite sur son cheval et qu'il transporta dans une *hôtellerie*, où il en fit prendre soin le plus charitable. Bon Samaritain

Notre-Seigneur est ce bon Samaritain ; le voyageur dépouillé et laissé demi-mort est l'humanité dévalisée par le démon ; l'hôtellerie est l'Eglise, et les remèdes spirituels en sont les sacrements.

A..... Neuvième article ? Fin et moyens ? Bon Samaritain ? Questions

L'Eglise avec les sacrements est bien en effet, chers enfants, *Réflexion* comme une *pharmacie spirituelle*, où nos âmes trouvent la grâce *médicale* dont elles ont besoin pour se guérir des maladies et blessures, causées par le péché originel et aggravées souvent par nos péchés actuels.

Nous parlerons bientôt des sacrements, qui sont les remèdes principaux de notre âme ; disons d'abord ce qu'est l'Eglise.

(A suivre)

# DÉVOTION AU SACRÉ-CŒUR

Les personnes qui propageront cette dévotion auront leur nom écrit dans mon cœur et il n'en sera jamais effacé, (Promesse de N. S. à la B. Marguerite-Marie.)

**Année du Sacré-Cœur**, une pensée extraite des œuvres du P. de la Colombière, de la Bienheureuse Marguerite Marie, etc., pour chaque jour de l'année, in-32 ..... \$0.15

**De la Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus**, par le R. P. Franco de la Compagnie de Jésus. In-18 de 383 pages ..... \$0.50

**Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus**, révélée à la Bienheureuse Marguerite Marie ou connaissance, amour, imitation de ce cœur adorable, exercices pour le mois qui lui est consacré, suivie d'un recueil de pratiques et prières, avec indulgences approuvées à Rome, par M. J. Darce. In-18 de 373 pages ..... \$0.25

**Etude sur le Sacré-Cœur**, par le R. P. E. Lefebvre de la Compagnie de Jésus. 2 forts volumes in-8 de 633-596 pages ..... \$2.50

**Évangile du Sacré-Cœur**, par le R. P. Vandon. In-12 ..... \$0.88

**Imitation du Sacré-Cœur de Jésus**, par le R. P. Arnould de la Compagnie de Jésus. In-18 de 672 pages 50 cts, relié ..... \$0.75

**Jésus-Christ connu et aimé**, par M. L'abbé Th. Bourgeau. In-18 de 373 pages ..... \$0.50

**La vraie dévotion au cœur Sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ**, par M. l'abbé Coulin. In-18 de 480 p. \$0.45

**La prière du Cœur de Jésus**, par le R. P. Vernhet. In-12 ..... \$1.63

**Le céleste ami**, trente et une considérations avec prières et pratiques pour le mois du Sacré-Cœur, par le R. P. Saintrain, Rédemptoriste. 3ème édition, in-32 de 98 pages ..... \$0.10

**Le cœur de Jésus**, modèle du cœur humain ou considérations ascétiques et morales sur le Sacré-Cœur, par le R. P. Séguin de la Compagnie de Jésus. In-18 de 358 pages ..... \$0.33

**Le Cœur de Jésus**, d'après l'Évangile, par le R. P. Marin de Boylesse. In-18 ..... \$0.15

**Le premier vendredi de chaque mois**, sanctifié par la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus et la pratique de la retraite du mois, par le R. P. Gautrel et de la Compagnie de Jésus. In-18 de 265 pages ..... \$0.15

**Le Sacré-Cœur de Jésus**, d'après Saint-Aphonso de Liguori ou méditations pour le mois du Sacré-Cœur, pour l'heure Sainte et pour le premier vendredi du mois, tirées des œuvres du Saint Docteur, par le R. P. Saint-Omer, Rédemptoriste. 81ème édition, enrichie de nombreux exemples. In-32 de 546 pages, relié ..... \$0.50

*Le même*, format in-18 de 598 pages en gros caractères ..... \$1.00

**Le Sacré-Cœur de Jésus**, mois du Sacré-Cœur, par Mgr de Ségur. In-18 de 212 pages ..... \$0.20

**Le Sacré-Cœur de Jésus**, ce qu'il est, ce qu'il demande, ce qu'il donne; par le R. P. Suau. In-12 Br. .... \$0.30

**Les cœurs Sacrés de Jésus et de Marie**, règle et vie de nos cœurs d'après la doctrine du vénérable P. Eudes, par le R. P. Joseph Dauphin, Eudiste. In-12 de 400 pages ..... \$0.75

**L'Intérieur de Jésus et de Marie**, par le R. P. Grou de la Compagnie de Jésus. In-12 de 555 p. .... \$0.88

**Mois du Sacré-Cœur**, à l'usage des âmes pieuses, des communautés et des paroisses, par M. L'abbé A. Bunes. In-12 de 300 pages ..... \$0.38

**Mois du Sacré-Cœur**, composé de trois neuvaines et un triduum pour tous les jours du mois de juin, par le R. P. Al. Lefebvre de la Compagnie de Jésus. In-18 de 383 pages ..... \$0.63

**Mois du Sacré-Cœur de Jésus**, ou l'amour, les vertus, l'imitation du Cœur de Jésus, par le R. P. Gouffroy de la Compagnie de Jésus. In-18 de 179 pages ..... \$0.25

**Mois du Sacré-Cœur des âmes intérieures**, avec une méditation pour chaque premier vendredi du mois et un choix de pratiques, de prières et d'exemples, par le R. P. Huguet. Onzième édition, in-18 de 496 p. \$0.38

**Mois du Sacré-Cœur des Enfants de Marie**, par le R. P. Huguet. 5ème édition, in-18 de 320 pages..... \$0.20

**Mois du Sacré-Cœur**, ou méditations pratiques pour chaque jour du mois de juin, avec exemples et prières, par M. l'abbé Buhoux. In-18 de 225 pages..... \$0.35

**Neuvaine**, pour se préparer à la fête du Sacré-Cœur de Jésus-Christ, par le R. P. Charles Boigo de la Compagnie de Jésus. In-18 de 144 p. \$0.15

**Nouveau Manuel de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus**, pour tous les jours et toutes les époques de l'année, prières, lectures et méditations recueillies, par le R. P. Franco de la Compagnie de Jésus. In-18 de 424 pages relié..... \$0.75

**Nouveau Mois du Sacré-Cœur de Jésus**, ou méditations pieuses suivies du choix de prières et de cantiques en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, par l'auteur de l'Eucharistie méditée. In-32 de 320 pages..... \$0.20

**Nouveau Mois du Sacré-Cœur de Jésus**, ou les trente-trois années de la vie du divin Sauveur honorées pendant le mois de juin. 22ème édition, in-18 de 320 pages..... \$0.33

**Nouveau Mois du Sacré-Cœur**, trente méditations sur les litanies du cœur de Jésus, par M. l'abbé Paul de Terris. In-18 de 375 pages..... \$0.50

**Notre-Dame du Sacré-Cœur**, par le T. R. P. Chevalier, sup. gén. des Missionnaires du Sacré-Cœur. 3ème édition, in-12 de 454 pages..... \$0.88

**Petit Bréviaire du Sacré-Cœur de Jésus**. Petits offices pour chaque jour de la semaine et exercices pendant la messe, extraits de la vie et des œuvres authentiques de la Bienheureuse Marguerite-Marie. 27ème édition, in-32 de 160 pages, relié..... \$0.40

**Petit Mois du Sacré-Cœur**, pensées pieuses pour le mois de juin, par un ami du Sacré-Cœur. In-64 de 64 pages, 5 centims chaque, 40 centims la douzaine, le cent..... \$3.00

**Souffrances du Cœur agonisant de Jésus et du Cœur compatissant de Marie**, par le R. P. J. Lyonnard. In-12..... \$0.40

**Un nouveau Mois du Sacré-Cœur**, ou les *trente-cinq salutations* de la B. Marguerite-Marie au *Sacré-Cœur de Jésus méditées*, avec prières et pratiques, par le R. P. V. Alet de la Compagnie de Jésus. 5ème édition, in-18 de 352 pages..... \$0.38

## C O U R S

# D'INSTRUCTIONS POPULAIRES

PAR M. L'ABBÉ J. B. LOBRY

Curé de Vauchassis.

Prix..... \$5.25

Avec 30 o/o de remise.

# DISTRIBUTIONS DE PRIX

## LIVRES DE TOUS LES FORMATS ET DE TOUS LES PRIX

(Catalogues envoyés sur demande.)

### AVIS SPECIAL

A Messieurs les curés, les commissaires d'écoles, et les instituteurs qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pas le loisir de venir choisir eux-mêmes leurs livres de récompenses à Montréal, nous offrons les ouvrages suivants, arrangés en lots de différentes quantités et de différents prix. Un coup d'œil jeté sur le tableau ci-après suffira pour en faire voir l'utilité. Il va sans dire que chacun aura pleine liberté de faire, dans le lot qu'il voudra se procurer, les changements qu'il désirera.

#### LOT N<sup>o</sup> 1.—\$5.00

6 Volumes in-12.....	à 12 $\frac{1}{2}$ .....	\$0.75
12 " Pt in-12.....	à 10 .....	1.20
12 " in-12.....	à 7 $\frac{1}{2}$ .....	0.90
12 " in-12.....	à 6 $\frac{1}{4}$ .....	0.75
20 " in-64.....	à 4 .....	0.80
12 " Petits paroissiens.....		0.60
		<hr/>
		\$5.00

*En plus 100 jolies images (gratès)*  
Formant en tout 174 prix

#### LOT N<sup>o</sup> 2.—\$10.00

6 Volumes in-8.....	à 29 .....	\$1.74
10 " Pt in-8.....	à 21 .....	2.10
6 " in-12.....	à 12 $\frac{1}{2}$ .....	0.75
12 " Pt in-12.....	à 10 .....	1.20
12 " in-18.....	à 7 $\frac{1}{2}$ .....	0.90
12 " in-32.....	à 6 $\frac{1}{2}$ .....	0.75
12 " Petits paroissiens.....		0.60
49 " in-64.....	à 4 .....	1.96
		<hr/>
		\$10.00

*En plus 75 images en couleur (gratès)*  
Formant en tout 194 prix

**LOT No 3.—\$15.00**

6	Volumes in-8.....	à 29 .....	\$1.74
12	" Pt in-8.....	à 21 .....	2.50
15	" in-12.....	à 12½ .....	1.87
40	" Pt in-12.....	à 10 .....	4.00
12	" in-18.....	à 7½ .....	0.90
25	" in-32.....	à 6½ .....	1.56
61	" in-64.....	à 4 .....	2.43

---

\$15.00*En plus 100 jolies images en couleur (gratis)*

Formant en tout 271 prix.

**LOT No 4.—\$20.00**

12	Volumes in-8.....	à 31 .....	\$3.72
12	" Pt in-8.....	à 21 .....	2.50
25	" in-12.....	à 12½ .....	3.13
24	" Pt in-12.....	à 10 .....	2.40
50	" in-12.....	à 7½ .....	3.75
25	" in-32.....	à 6½ .....	1.62
24	" in 64 Petits Paroissiens.....	à 5 .....	1.20
42	" in-64.....	à 4 .....	1.68

---

\$20.00*En plus 100 jolies images en couleur (gratis.)*

Formant en tout 314 prix.

**LOT No 5.—\$25.00**

1	Volume grd in-8 1 <sup>re</sup> Série.....		\$0.77
2	" in-8 2 <sup>e</sup> Série .....	à 55 .....	1.10
12	" in-8.....	à 31 .....	3.72
24	" Pt in-8.....	à 21 .....	5.00
36	" in-12.....	à 12½ .....	4.50
23	" Pt in-12.....	à 10 .....	2.40
12	" in-18.....	à 7½ .....	0.90
23	" in-32.....	à 6½ .....	1.50
35	" in-64 Petits Paroissiens.....	à 5 .....	1.75
84	" in-64.....	à 4 .....	3.36

---

\$25.00*En plus 125 jolies images en couleur (gratis.)*

Formant en tout 378 prix.



IMAGES POUR  
PREMIÈRE COMMUNION  
ET CONFIRMATION

---

4 à la feuille ( $6\frac{1}{2} \times 10$ ) pour garçons et pour filles ;  
\$1.00 la douzaine de feuilles (48 images).

1 à la feuille ( $12\frac{1}{2} \times 20$ ) pour garçons et pour filles ;  
\$1.00 la douzaine de feuilles (12 images).

2 à la feuille ( $9 \times 12$ ), pour garçons et pour filles ;  
\$1.00 la douzaine de feuilles (24 images).

2 à la feuille ( $9\frac{1}{2} \times 12\frac{1}{2}$ ), garçons et filles sur la même  
image ; \$1.00 la douzaine de feuilles (24 images).

1 à la feuille ( $13 \times 19$ ), garçons et filles sur la même  
image ; \$1.25 la douzaine de feuilles (12 images).

1 à la feuille ( $12 \times 18$ ), garçons et filles sur la même  
image ; \$0.80 douzaine de feuilles (12 images).

### IMAGES EN COULEUR

Beaux chromos emblèmes ( $8 \times 11\frac{1}{2}$ ), chaque \$0.15 ; la  
douzaine \$1.25, (12 images).

Les mêmes avec personnages pour filles et pour gar-  
çons, chaque \$0.15, la douzaine \$1.25

---

## INSTITUT KNEIPP

(DE MONTREAL)

**No 2082 rue Ste-Catherine, près de la rue Bleury**

*Traitements hydrothérapiques suivant la méthode de l'abbé Kneipp*

*Départements complètement séparés pour les hommes et pour les femmes.*

AFFECTIONS, DOUCHES, BAINS, Etc.—CHAMBRES ET PENSION.

*Grande salle de gymnase et de réaction pour chaque département.*

**Doucheurs et Doucheuses expérimentés,**

L'institut comprend plus de 40 chambres spacieuses, bien aérées et bien éclairées

CONSULTATIONS : De 10 h. à 12 h., et de 4 h. à 6 h. tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

DR L'ÉCUYER

# PARTIE LÉGALE

Rédacteur : ALBY

## EMPRUNTS PAR LE TUTEUR

PREMIÈRE QUESTION.—L'article 297 du Code civil dit que :—*sans l'autorisation du juge ou du protonotaire, accordée sur avis du conseil de famille, il est interdit au tuteur d'emprunter pour son pupille.*—Si, cependant, au mépris de cette disposition, le tuteur contracte quelque emprunt pour son pupille, cet emprunt est-il radicalement nul ?

DEUXIÈME QUESTION.—Si le tuteur, dûment autorisé, a contracté un emprunt pour son pupille, cet emprunt est-il, dans tous les cas, *strictement* remboursable par ce dernier ?

*Un clerk notaire.*

RÉPONSE A LA PREMIÈRE QUESTION.—J'ai déjà répondu à une semblable question dans un volume publié il y a quelques années. Je me contente de reproduire ici cette réponse.

L'emprunt fait par le tuteur, pour son pupille, sans autorisation, est nul ; mais s'il a tourné au profit du pupille, ce dernier en est tenu jusqu'à concurrence de ce dont il en a profité (Argument de l'article 1011 du Code civil. (1) Ce qui est conforme au grand principe de morale et d'équité que personne ne doit s'enrichir aux dépens d'autrui, *nemo debet cum alterius damno locupletari.*

Lorsque je dis que le mineur est tenu de l'emprunt irrégulier, fait par son tuteur, jusqu'à concurrence du profit qu'il en a retiré, je parle du profit qui n'a pas dépassé le montant de cet emprunt. Si, au contraire, le profit a excédé le montant de l'emprunt, le mineur seul en profitera, mais il sera tenu de rembourser tout l'emprunt qui, dans ce cas, devra nécessairement être assimilé à un emprunt régulier.

RÉPONSE A LA DEUXIÈME QUESTION.—Si toutes les formalités exigées par la loi ont été observées, c'est-à-dire si, *pour cause de nécessité ou d'un avantage évident* (c. c. art. 298), le juge ou le protonotaire, après avoir pris l'avis du conseil de famille, a autorisé le tuteur à emprunter pour son pupille, cet emprunt est valide. En conséquence le mineur sera *strictement* obligé au remboursement intégral des sommes empruntées même dans le cas où il n'en aurait aucunement profité, V. G. si le tuteur s'est rendu coupable d'actes d'infidélité, s'il a perdu les sommes empruntées, s'il les a dépensées en prodigalités, etc. Le prêteur n'est pas tenu de veiller à l'emploi des sommes prêtées.

(1) En vertu de cet article 1011, celui qui se fait restituer contre les contrats par lui passés pendant sa minorité, ne peut être contraint de rembourser les sommes qui, en conséquence des mêmes contrats, lui ont été payées pendant cette minorité, que si ces sommes ont tourné à son profit.

## AFFICHES INDÉCENTES

QUESTION.—N'y a-t-il pas quelque loi, soit du parlement fédéral, soit de la législature de Québec, décrétant des pénalités contre ceux qui affichent des placards indécents dans les rues ?

*Un père de famille.*

RÉPONSE.—Oui. La législature de Québec, dans sa dernière session, a passé une loi prohibant les affiches indécentes. C'est la 60e Victoria, chapitre 58. (1) Ceux qui se rendent coupables de cette offense peuvent être condamnés à une amende n'excédant pas cinquante piastres, et, à défaut de paiement, à un emprisonnement d'un mois.

Voici la première section de cette loi qui ne concerne que les cités et villes.

1.—L'affichage ou exhibition dans les rues, ruelles ou places publiques d'une cité ou ville, d'affiches illustrées et de programmes de spectacles, ayant pour but d'annoncer des spectacles, des comédies ou des opéras, contenant des nudités ou semi-nudités, ou tous autres tableaux, affiches ou annonces ayant pour effet de familiariser avec le vice et le crime, sont interdits sous peine d'une amende n'excédant pas cinquante piastres pour chaque offense, et, à défaut de paiement, d'un emprisonnement d'un mois dans la prison commune.

## SUPPRESSION DE TRAITEMENT

J'ai parlé, dans le dernier numéro, de la suppression, par le gouvernement français, du traitement de Monseigneur Bonnet, évêque de Viviers. L'une des causes de cette suppression est le mandement *sur la famille* publié à l'occasion du carême. Un article du même prélat, publié dans la *Semaine Religieuse* de son diocèse, est aussi l'une des principales causes de cette indigne et brutale suppression. Voici un extrait de cet article. Il est relatif à l'excommunication prononcée contre ceux qui achètent les biens extorqués aux communautés religieuses.

A PROPOS DE PERSÉCUTION FISCALE.—La persécution fiscale exercée contra les Congrégations vient d'entrer dans une période de vraie recrudescence sur tous les points de la France, et, tout particulièrement, dans l'Ardèche. Outre les raisons de droit, exposées tant de fois et démontrant péremptoirement l'iniquité de ces mesures, nous croyons à propos de rappeler ici quelques propos théologiques sur la matière, principes expressément confirmés et sanctionnés par les constitutions apostoliques obligatoires pour tous les catholiques et visant les biens ecclésiastiques auxquels les biens des Congrégations se rattachent.

1° Quiconque concourt à l'aliénation de ces biens par achat, location, recel, etc., se rend coupable d'injustice et de vol, et est tenu à restitution :

2° Les acquéreurs de ces biens enlevés par le fisc ne peuvent jamais (à moins d'une autorisation positive du Souverain Pontife, comme cela a eu lieu après la grande révolution) en devenir les détenteurs et les propriétaires légitimes. Ils ne peuvent ni les conserver, ni les transmettre par contrat de vente, d'échange, de louage, par donation, par testament. Tout acte de propriété de leur part concernant ces biens est frappé de nullité ; et il ne confère aucun droit sur ces biens au tiers en faveur duquel il aura été fait.

3° Comme il s'agit de biens ecclésiastiques, il y a excommunication contre quiconque aura la témérité de mettre en vente, d'acheter, de louer, de receler, etc., ces mêmes biens dont le fisc veut s'emparer.

(1) Cette loi a été sanctionnée le 9 janvier 1897.

# Les Malfaiteurs Littéraires

Par le P. Etienne Cornut, S. J.

Nouvelle édition, 1 vol. in-12..... 90 cts.

On me prie de divers côtés et depuis longtemps de réunir en volume les articles publiés dans les *Études* sous le titre de *Malfaiteurs littéraires*. Je le fais volontiers, sans illusion sur la valeur de ces morceaux et sur leur résultat pratique.

J'ajoute peu de chose au texte primitif et je n'en retranche presque rien.

Certains lecteurs ont trouvé mes appréciations sévères ; d'autres regrettent que je n'aie rien dit sur quelques revues, livres ou écrivains qui méritent une flétrissure ; plusieurs se sont plaints du petit nombre de textes apportés à l'appui de mes assermentations.

Ma réponse sera courte.

Je ne crois pas avoir dépassé mes droits ; je me demande même si cela est possible contre des œuvres où la religion est perpétuellement bafouée, la pudeur outragée, la famille et l'ordre social minés dans leurs fondements.

Ce que j'ai dit çà et là des personnes traîne partout.

On objecte qu'il y a des articles irréprochables dans la *Revue des Deux-Mondes* et dans le *Figaro*. Pas beaucoup, lorsqu'on y regarde d'un peu près, et je n'ai jamais prétendu le contraire ; bien qu'il faille, à mon avis, rabattre des éloges donnés à cette moralité intermittente et relative.

Depuis quand suffit-il, pour être appelé juste, de n'être pas toujours et complètement pervers ? A ce prix tout coquin aurait droit au titre d'honnête homme, car il y en a peu qui ne puissent compter dans leur vie des jours et des mois de probité ; l'assassin le plus féroce n'a pas les mains sans cesse plongées dans le sang.

*Bonum ex integrâ causâ, malum ex quocumque defectu*, disait la vieille morale. Pour qu'un acte soit bon, il faut qu'il ne soit vicieux en rien, ni dans son objet, ni dans sa fin, ni dans ses circonstances.

Un homme est taré, un livre suspect, un journal corrupteur dès que le mal y domine ; le sage évite tout ce qui laisse dans l'âme une impression troublante. La critique en vogue affirme ou suppose le contraire ; mais c'est précisément contre cette aberration que je voudrais réagir.

J'ai gardé le silence sur bien des œuvres malfaisantes. Il y en a que je ne connais pas ; la plupart ne méritent pas une mention et il m'aurait fallu dix volumes ou vingt, si j'avais voulu être à peu près complet. A quoi bon d'ailleurs ?

La profonde immoralité de la presse française ne fait en ce moment doute pour personne ; c'est pourquoi des réclamations

s'élèvent de toutes parts. A Paris et dans la province des hommes d'initiative et de cœur s'organisent pour résister à ce débordement. Le spectacle est si honteux qu'il suffit d'avoir conservé l'honnêteté naturelle et de se tenir au courant de ce qui se passe pour être alarmé et indigné.

Sans descendre trop bas, n'est-il pas évident que la *Revue des Deux-Mondes* n'a cessé, depuis soixante ans, d'être un foyer d'infection intellectuelle par ses articles irrégieux, sa philosophie antisociale et ses romans immoraux ? Je ne pense pas qu'il y ait une seule erreur, depuis l'athéisme jusqu'au dilettantisme ; une seule impureté, depuis l'adultère grossier jusqu'au marivandage sentimental, qui n'ait trouvé place dans le recueil de M. Buloz. Il aurait par conséquent été nécessaire de répéter à ce propos ce que j'ai dit ailleurs. Les matériaux que j'ai réunis feront s'il, y a lieu, la matière d'un autre volume.

Mes citations peuvent paraître courtes et peu nombreuses ; je pense qu'elles suffisent à prouver ce que j'avance, quand ce n'est pas déjà de notoriété publique. Sur beaucoup de points délicats, ceux que je dénonce ont eu soin de se mettre à l'abri par l'énormité même de leur impudence. Je m'adresse à des lecteurs que je respecte profondément et qui veulent être respectés. Peut-être trouvera-t-on que j'ai été loin. On aurait crié au scandale si j'avais imité Drumont, et cette fois du moins avec justice. Il y a tel passage de Bourget, de Maupassant, de Mendès, de Maizeroy, qui ne peut être rapporté sous aucun prétexte.

Autre objection : il ne faut pas attacher tant d'importance à des lectures ou à des amusements que tout le monde se permet ; on peut aller au théâtre et parcourir son *Figaro* sans être du coup un homme dangereux, une femme perdue.

Je ne dis pas que cela soit impossible ni même très rare ; je dis, avec des gens bien placés pour voir et pour juger, que le cœur et l'esprit en reçoivent de funestes atteintes, partout où cette influence n'est pas combattue par de meilleures. Il faudrait ne pas connaître la fragilité humaine pour s'en étonner.

Quiconque, sans raison sérieuse et d'une manière habituelle, court certains théâtres et lit certains journaux ; quiconque convie sa femme et ses enfants à pareille fréquentation, s'en repentira. Le contraire serait le renversement de toutes les lois psychologiques.

Chacun doit être persuadé qu'il en est de soi comme du voisin, du présent comme du passé ; s'il ne le voit pas, c'est qu'il est aveugle. Je n'accuse pas tout lecteur ordinaire du *Figaro* ou même de l'*Echo de Paris* d'avoir renié Dieu, fait mourir sa mère de chagrin, déshonoré son nom, vendu son pays ; je le soupçonne invinciblement de n'avoir plus cette fleur de délicatesse qui mérite le respect des gens de bien.

Si j'avais l'honneur de parler à un père ou à un mari, je lui dirais qu'il est imprudent de laisser pareilles souillures sous les yeux de sa femme et de sa fille, et que l'inconscience seule l'empêche d'être criminel. Tôt ou tard il sera puni et honni.

Et sur ce chapitre, ce qui est vrai pour un sexe est vrai pour l'autre.

Parmi les nombreux journaux français ou étrangers qui ont fait à ces études l'honneur de s'en occuper, presque tous les ont encouragées de leurs éloges et de larges citations ; je les en remercie. Une vingtaine, à la tête desquels le *Figaro* et le *Temps* se sont récriés ; c'est naturel et jusqu'à certain point légitime. Ce qui l'est moins, c'est de me faire dire ce que je n'ai pas dit. A ce point de vue, je me crois le droit de juger les procédés de M. Francis Maguard peu loyaux et peu honnêtes.

Quant à prouver, l'un qu'il n'est pas profondément immoral, l'autre platement servile, ils ne l'ont pas essayé et je suis assuré qu'ils ne l'essaieront pas. Là pourtant serait toute la question.

Deux ou trois feuilles m'ont reproché d'écrire en mauvais français. Je pourrais leur répliquer en reproduisant leur prose ; je me contenterai de déclarer que cette accusation, fondée ou non, me touche peu ; le style est ici tout à fait secondaire.

Ceux que j'attaque tiennent en réserve un argument qui leur permet de rire de mes critiques et de celles qui leur ressemblent : ils ont pour eux le gros public et l'argent ; ce que je puis dire ne leur fera pas perdre un lecteur ou un abonné.

Je crains bien qu'ils n'aient raison là-dessus ; en spéculant sur la corruption de leurs contemporains, ils savent qu'ils peuvent tout oser et tout espérer. Je m'y résigne ; n'y eût-il qu'une conscience réveillée, je ne croirais pas avoir perdu ma peine. J'ai voulu faire mon devoir, sans me préoccuper des suites.

Le sujet que je traite est d'une opportunité douloureuse et d'une importance capitale. L'impiété et l'obscénité coulent à pleins bords par les mille canaux de la presse française et pénètrent dans les mœurs. Le dévergondage n'est pas impuni, il est insolent et provocant. On dirait un vaste complot pour associer l'irréligion et la corruption et détruire ainsi dans les âmes ce que les siècles y avaient mis de foi chrétienne et de probité.

N'oublions pas de remarquer une particularité odieuse. C'est à ce qu'il y a de plus faible que cette littérature malfaisante s'adresse de préférence : aux enfants, aux femmes, aux jeunes gens et au peuple.

On en peut déjà constater les effets ; les attentats de tout genre commis par des adolescents n'ont jamais été plus nombreux. Les crimes qu'on appelle passionnels remplissent certains journaux de leurs détails immondes, et les jurys se montrent d'une indulgence significative ; on voit que les thèses courantes ont pénétré ces milieux.

De toutes parts les liens de la société, l'autorité, l'obéissance, la reconnaissance et le respect se relâchent et se brisent. La famille, c'est-à-dire le dernier rempart de la patrie, tombe par lambeaux. De tous les symptômes de notre décomposition c'est le plus manifeste et le plus infaillible.

Le mal s'aggravera tant que l'éducation athée et la presse por-  
La France n'est pas le seul pays infesté par ce fléau de la presse

nographique uniront leur influence dissolvante. Comment échapper à ces terribles corrosifs ? De ces feuilles ou de ces livres qui circulent par millions, il suffit d'un seul pour jeter sur une vie et sur une descendance des fanges indélébiles.

De ce désordre tout le monde est plus ou moins coupable. D'abord ceux qui font le mal, ceux qui y coopèrent, ceux qui pouvant et devant l'empêcher n'y mettent aucune énergie, c'est-à-dire les auteurs, les éditeurs, les libraires et la police ; ensuite ceux qui par leur rang, leur fortune, leur âge ou leur talent exercent quelque action sur les mœurs, c'est-à-dire les parents, les maîtres, les patrons et les propriétaires. Croit-on que la librairie Hachette ne se hâterait pas de nettoyer ses bibliothèques de chemins de fer, si les Compagnies et les actionnaires faisaient entendre de vives réclamations, comme c'est leur droit et leur devoir ? corruptrice ; il faut avouer cependant que nulle part il ne se montre aussi redoutable par son universalité et par sa liberté de contagion. Ce ne sont plus les hautes classes, comme au dix-huitième siècle ; ce ne sont plus les villes et les centres populeux, comme il y a cinquante ans ; ce sont les casernes, les ateliers, les villages, les chemins publics, jusqu'aux hôpitaux, jusqu'aux écoles primaires qui en sont empoisonnés.

Autrefois il y avait quelque effort d'art, quelques voiles, dernier hommage au public et à la pudeur ; aujourd'hui c'est le blasphème effronté, la passion bestiale, l'abjection pure qui sont offerts dans un langage que sa vulgarité et sa bassesse mettent au niveau de tous les esprits, et rendent par là même plus dangereux. Il n'est même plus nécessaire de lire ; l'image scandaleuse s'étale partout et souille les yeux des illettrés.

Voilà pourquoi les nations s'effraient de notre voisinage et prennent des précautions contre l'invasion de " la pourriture française." La Belgique, la Suisse, l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, l'Espagne, l'Italie et l'Amérique nous considèrent comme un foyer pestilentiel.

Ces gens si pudibonds ne valent pas mieux que nous, réplique-t-on de ce côté ; cette austérité puritaine n'est qu'une hypocrisie de plus.

Soit ; mais si les étrangers devraient commencer par guérir leurs plaies, cela ne nous dispense pas de nous préoccuper de la gangrène qui ronge nos chairs.

Quel remède apporter au mal ?

Il n'est pas facile de le trouver, surtout de le faire appliquer. Un congrès tenu récemment à Berne a étudié la question sans arriver à des résultats bien pratiques. Il faudrait une législation nationale et internationale précise et rigoureuse, qui fit, une bonne fois pour toutes, pleine justice de cette licence et des prétextes dont elle se couvre. Il semble que l'entente pourrait se faire sur ce point de droit naturel et d'hygiène morale, car, ainsi que le déclare le courageux ministre belge, M. Van den Peereboom : " L'Etat ne peut être lié par une convention qui l'obligerait à se faire l'auxiliaire et même le complice d'une propagande contraire aux bonnes mœurs."

En France, les tribunaux, jurés ou magistrats, n'osent sévir, intimidés par les clameurs de la presse ou troublés par les sophismes courants. Pour suppléer à cette défaillance, une société centrale vient de se former à Paris contre la licence des rues. Déjà des essais pareils avaient été faits à Bordeaux et à Lyon. L'appel que le comité organisateur adresse aux pères de famille justifie tout ce que nous pourrions dire ; il sera pour la postérité un document irréfutable contre la plèbe lisante de ce temps et contre les pouvoirs publics qui l'ont rendu nécessaire. Le voici :

“ Malgré les sages instructions du ministère de la justice, malgré les répressions déjà intervenues et l'action devenue plus vigilante de la police, les industries qui vivent de la débauche sont plus audacieuses que jamais. La plus dangereuse licence continue à régner dans les rues et les lieux publics de nos grandes cités.

“ On ne peut sortir de chez soi sans être offensé par les spectacles les plus propres à démoraliser la jeunesse. Si les murs de Paris sont à peu près purgés des obscénités qui les ont longtemps souillés, les provocations licencieuses n'ont pas cessé de solliciter les passants sous les formes les plus diverses. Ici, c'est un marchand de journaux qui porte développé devant lui un dessin scandaleux. Là c'est une vitrine de libraire ou de photographe chargée de titres ou d'images sans pudeur.

“ Ailleurs, on vous glisse dans la main des réclames ignobles. Les feuilles les plus malpropres sont offertes gratuitement sur la voie publique à tous venants, souvent à la porte des écoles ou des lycées. On va jusqu'à les jeter par les portes ou les fenêtres ouvertes dans les maisons particulières et les ateliers de jeunes filles. La presse politique elle-même se laisse gagner par la contagion. C'est par centaines de mille que se distribuent, dans les mêmes conditions, des suppléments où, sous prétexte d'art nouveau et de littérature réaliste, on répand hebdomadairement, et dans les couches les plus profondes de la nation, la glorification de la débauche et le mépris du travail par la recherche effrénée du plaisir.

“ Le soir, parfois en plein jour, la prostitution se promène partout, adressant aux passants, aux jeunes gens, ses provocations éhontées, au grand péril de la santé aussi bien que de la morale publique.

“ Certains quartiers, parmi les plus brillants aussi bien que parmi les autres, ne sont plus accessibles, la nuit venue, aux femmes honnêtes.

“ C'est le viol des yeux, a dit éloquemment un magistrat, que ces exhibitions auxquelles personne ne peut se soustraire.

“ C'est l'excitation permanente, cynique, publique à la débauche. L'homme mûr peut sans doute s'en garder ; la jeunesse, l'enfance, en sont presque inévitablement victimes.

“ Si l'action de la police, si celle même de la justice demeurent impuissantes, c'est à vous, pères de famille soucieux des mœurs de vos enfants ; à vous, mères si alarmées pour eux des dangers de la rue ; à vous, directeurs de la jeunesse ; à vous aussi, hommes



d'États, citoyens de tous ordres et de toutes opinions qu'intéresse la grandeur morale de notre pays, qu'il appartient de réagir.

“ Songez-y ; il s'agit du salut de nos enfants, de la santé intellectuelle comme de la force physique de notre pays, du bon renom et de l'avenir même de la patrie.

“ Unissons-nous pour faire entendre ce cri des indignations honnêtes auquel rien ne résiste. Montrons que ceux qui applaudissent à ces excès ou s'en amusent ne sont qu'une infime minorité, et qu'au-dessus d'eux il y a ce grand peuple de France, champion naturel de toutes les hautes idées dans le monde, qui n'entend rien abandonner du patrimoine moral qui est sa principale gloire et qui ne tolérera pas qu'une poignée de corrupteurs lui fasse la loi.

“ Le but à poursuivre peut être facilement atteint.

“ Il s'agit d'abord d'élever une clameur, la clameur de l'honnêteté et du bon sens.

“ Il s'agit ensuite de s'entendre pour constater partout le mal, dénoncer les responsabilités, entourer ceux à qui incombe la répression de cette force morale sans laquelle leur pouvoir reste borné ; porter au besoin nos plaintes en haut lieu ; fortifier, en un mot, l'action de la loi et décourager ceux qui l'enfreignent.

“ Déjà nous avons été devancés dans ce soin. Certains groupements se sont formés à Lyon, à Bordeaux, à Valence. Une association importante créée à Paris sous les auspices de M. de Pressensé a fait de remarquables publications et provoqué partout une enquête, où nous aurons à puiser les plus utiles renseignements. Il convient de réunir et de coordonner ces efforts épars. C'est avec leur concours spontanément offert que nous voulons fonder une société centrale, sans couleur politique ou confessionnelle, qui groupe en un seul faisceau toutes les forces morales du pays contre l'ennemi commun.

R. BÉRENGER,  
*Membre de l'Institut, Sénateur.*

JULES SIMON,  
*Ancien Président du Conseil, Membre  
de l'Académie Française, Secrétaire  
perpetuel de l'Académie des sciences  
morales et politiques, Sénateur.*

FRÉDÉRIC PASSY,  
*Membre de l'Institut, ancien Député.*

DE LA BERGE,  
*Sénateur.*

Cet appel est suivi d'une première liste d'adhésions qui comprend 173 noms de membres de l'Institut, sénateurs, députés, anciens ministres, hauts fonctionnaires, industriels, négociants, publicistes sans distinction de parti, depuis les républicains les moins douteux jusqu'aux conservateurs les plus authentiques.

La liberté de la pensée et la liberté de l'art, qu'on invoque avec fracas, n'ont rien à voir là-dedans ; mais les intéressés agiteront toujours ce fantôme, les complices en auront toujours peur.

À défaut de lois, il faudrait des mœurs ; que peuvent être les mœurs dans un pays dont toutes les forces publiques, législatives

ou budgétaires, toutes les habitudes privées tendent à bannir les pratiques religieuses et à ruiner les croyances ? où la jouissance brutale semble de plus en plus la loi universelle et le but suprême de la vie ?

Faut-il donc désespérer et laisser un libre cours au torrent ? Non certes ; cette apathie et cette connivence presque générales doivent, au contraire, exciter notre courage et redoubler notre vigilance sur tous ceux qui nous touchent de près.

Tentons un viril effort ; notre initiative en suscitera d'autres. Si nous opposons au flot un premier bloc, d'autres blocs s'y joindront peu à peu, plus vite qu'on ne le pense, et la digue nécessaire se construira.

Le sentiment chrétien est encore vivant et actif dans bien des âmes. Nous avons pour nous une force incalculable dans l'amour paternel qui se sent responsable vis-à-vis de ses enfants et qui voudrait à tout prix les préserver.

Comptons aussi sur la conscience humaine qu'on n'étouffe jamais, sur l'horreur innée des cœurs droits pour le vice, sur les attrait du bien et du beau ; comptons enfin sur la grâce de Jésus-Christ et sur la miséricorde de Dieu. Tout cela peut accomplir des merveilles et remplacer par une littérature honnête la pornographie vaincue. La religion catholique a déjà fait ce miracle ; pourquoi ne le referait-elle pas ?

## LE MIRACLE ET SES CONTREFAÇONS

Par le P. J. de Bonniot, S. J. Cinquième édition, revue et considérablement augmentée. Prodiges : païens, hérétiques, magie, spiritisme, hypnotisme, hystérie, possessions.

1 vol. in-12..... 90 cts

L'horreur du surnaturel est aujourd'hui endémique : c'est la forme qu'a prise l'impiété. Non seulement on repousse le miracle : on tourne en dérision, on méprise ceux qui ont le bon sens d'y croire ; et, en agissant de la sorte, on se flatte, au moins devant la galerie, d'exécuter seulement une condamnation prononcée par la grande divinité des temps modernes, c'est-à-dire par la science. Mais qui a pris la peine d'examiner cette sentence, de s'assurer seulement qu'elle existe ? Qui l'a lue ? N'importe, la religion est l'éternelle ennemie des passions du cœur humain : tout ce qui peut en diminuer l'autorité semble un gain aux hommes passionnés, et, comme ils croient ce qu'ils désirent, une affirmation, surtout si elle est faite avec assurance, vaut pour eux, à ce sujet, une démonstration.

Que le miracle soit condamné par la science, c'est un préjugé et ce préjugé n'a rien de savant.

Cependant, bon nombre de savants en sont imbus : ils rejettent le surnaturel, parce qu'ils s'imaginent, bien à tort, que d'autres

savants ont démontré l'opposition du surnaturel avec la science. Ils ne savent pas même ce que signifie le mot surnaturel ! Leur opinion, aussi fautive que déraisonnable et peu scientifique, n'est pas moins avec les secrètes insinuations du cœur, la raison dernière de celle qui règne dans le reste du troupeau.

Les chefs de cette foule donnent pourtant, à cette heure même, un spectacle qui devrait singulièrement diminuer leur crédit s'ils avaient affaire à des gens capables de raisonner. On sait que, pendant plus d'un siècle, par horreur du surnaturel, les représentants du corps médical ont obstinément nié le magnétisme comme un simple miracle. Mais voici que l'un d'eux s'est fait fort de soumettre ce magnétisme, qui n'était rien, aux méthodes scientifiques. Dès ce moment, tous conviennent que le magnétisme est quelque chose ; ils s'excusent de ne l'avoir pas reconnu plus tôt en disant qu'on n'avait pas su le leur présenter. L'excuse est plaisante. Maintenant, il est de mode, à la Faculté, d'étudier ce magnétisme, dont on a tant ri, et on l'étudie avec une ardeur fébrile ; mais on se tient toutefois sur ses gardes, de peur de rencontrer, à l'improviste, le redoutable surnaturel et de ne pas crier assez vite : " C'est faux ! " La leçon est perdue pour les esprits forts de la Faculté : elle ne le sera pas pour le public intelligent.

Mais ce qu'on aurait de la peine à croire, les médecins incrédules, avec une audace qui suppose une étrange paralysie du cerveau, essayent de tourner contre le miracle précisément ce magnétisme qui les a si fâcheusement blessés. Ils l'appellent *hypnotisme*, espérant cacher leur honte sous un changement de nom, et ils l'associent à l'hystérie, qui est incontestablement leur chose à eux. " Les phénomènes d'hypnotisme et d'hystérie, disent-ils, sont purement naturels. Or les miracles se rangent parmi ces phénomènes ; qui le sait mieux que nous ? qui peut le savoir hors de chez nous ? Les miracles n'ont donc rien que de naturel, ne sont pas des miracles." L'argument est presque en forme. Il n'est pas toujours présenté aussi franchement, mais c'est celui-là qu'on présente toujours.

L'un des chefs d'école les plus en vue écrivait récemment, à propos de la cessation subite d'une paralysie hystérique : " C'est là un exemple de guérison *miraculeuse* qui en explique beaucoup d'autres. Rien de mieux établi que ces faits dont, pour mon compte, j'ai été témoin plus d'une fois." Que faut-il de plus pour démontrer invinciblement, aux yeux des simples, savants ou non, que les milliers de miracles consignés dans les annales de l'Église sont tout bonnement des résolutions de névroses ? Nous avons rencontré la même affirmation, appuyée sur des preuves de même valeur, dans une foule d'ouvrages sortis de la Faculté. Du reste, il faut qu'on le sache bien, c'est ainsi que le miracle est toujours combattu : une assimilation dédaigneuse jetée en passant, et c'est tout.

Groirait-on que la discussion sérieuse n'a produit que deux pièces, nous devrions dire deux bagatelles ? Le professeur que nous venons de citer y renvoie : il n'a pas d'autres autorités. La

première est une toute petite brochure qui parut à Lyon, il y a une quinzaine d'années. Nous l'avons examinée et reconnue bien légère dans notre livre intitulé : *Le Miracle et les sciences médicales*. L'autre est un simple article de revue que M. Littré imprima, vers la même époque, dans sa *Philosophie positive*, et où il prétendait expliquer naturellement et rendre ainsi à la certitude historique quelques-uns des miracles opérés au tombeau du roi saint Louis. La Faculté ne semble pas bien se rendre compte qu'il y a quelque distance entre *affirmer* et *démontrer*, et malheureusement le public, qui n'entend que les affirmations, s'imagine, avec une naïveté déplorable, que de ce côté l'affirmation vient toujours à la suite de la démonstration.

Quand l'article de M. Littré parut, nous mîmes sous ses yeux le procès-verbal où se trouve consignée, en termes authentiques, la guérison d'une sourde-muette obtenue à Notre-Dame de Lourdes, avec prière de nous expliquer naturellement cette cure au moins extraordinaire. Voici quelle fut sa réponse, si la lettre qu'il nous écrivit alors peut mériter ce nom :

“ Les miracles, et en particulier les guérisons miraculeuses, ont été signalés dans les temps anciens et dans les temps modernes, aux sanctuaires païens et aux sanctuaires chrétiens, près des reliques ou des tombeaux des saints, au cimetière du Diacre Paris, chez les sorciers et tout récemment chez le fameux zouave Jacob. Tout cela pouvait être vrai ; mais, vérification faite à l'aide de l'expérience scientifique, il s'est trouvé que tout cela était une illusion, soit que les faits fussent simplement naturels, soit que la crédulité ou la supercherie leur eussent donné l'apparence surnaturelle. Je pense que la démonstration est définitive ; mais, comme la philosophie dont je suis le disciple ne reconnaît rien d'absolu, elle ignore si les lois naturelles recevront jamais un démenti. Pour le moment présent, elle est sûre qu'elles n'en ont point reçu. Les miracles sont comme les faits de magnétisme animal, de tables tournantes ; ils ne prennent naissance que dans un milieu qui y croit d'avance. Je ne doute pas qu'en certaines circonstances données, très limitées d'ailleurs, il ne se fasse à Lourdes des guérisons effectives, comme il s'en faisait chez le zouave Jacob. Je n'ai jamais recommandé le zouave, je ne recommanderai pas davantage les eaux de Lourdes.”

C'était tout. C'est de la sourde-muette, pas un mot. La lettre du savant incrédule, bizarre, embrouillée, pleine de contradictions, offre du moins un exemple naïf, spontané, des procédés en usage parmi les libres penseurs, quand ils sont mis en présence des miracles. Ils mêlent tout, afin de condamner tout en bloc.

On voit que M. Littré partageait encore le préjugé des anciens médecins au sujet du magnétisme. Peut-être, s'il eût vécu plus longtemps, la leçon que la Faculté vient de s'infliger à elle-même l'aurait-elle rendu plus réservé : il aurait compris qu'après avoir eu le malheur avoué de se tromper si lourdement, l'assurance en ses propres lumières sied beaucoup moins que la modestie.

M. Littré, médecin, parle comme les médecins ; mais il a de la

lecture et il donne la main à l'érudition incrédule. Il s'est aperçu que le merveilleux se présente presque partout en histoire. Un vrai philosophe aurait vu dans ce fait extrêmement remarquable le sujet d'une étude sérieuse et approfondie ; le chef des positivistes n'y a trouvé qu'une raison de condamnation sommaire. Ainsi sont les incrédules voués à la critique historique.

L'un d'eux, membre distingué du Collège de France, a écrit : " Les miracles ne sont pas moins nombreux chez les brahmanes, les bouddhistes et les musulmans ; mais outre que chez eux on ne les a pas recueillis par écrit avec autant de soin que nos aïeux, nous n'en connaissons pas une aussi grande quantité.

La même assertion se trouve dans un livre dont l'auteur a tenté de passer au crible la religion toute entière, ses dogmes, sa morale et son histoire : " Qui ne sait, s'écrie-t-il, que jusqu'ici toutes les religions ont prétendu également s'appuyer sur les miracles."

Inutile, croyons-nous, de rapporter quelques exemples.

Partout, nous rencontrerions des condamnations sans examen des faits et même sans considérants. Nous pourrions passer outre et dire : " Nous nous soumettrons quand vous aurez prouvé ; " puis nous tenir tranquilles en attendant.

Mais, en telle matière, l'indécision peut avoir de graves inconvénients. D'autre part, le plus grand nombre de lecteurs n'ont pas les éléments nécessaires pour se démontrer que la démonstration de la thèse qui contredit le miracle est une pure bravade. Nous devons donc entrer dans un examen que les adversaires du miracle avaient le droit de faire eux-mêmes, et qui aurait ouvert les yeux du moins aux plus intelligents, s'il avait été conduit avec sérieux et bonne foi.

Nous serons obligé de courir aux quatre coins du monde et de l'histoire, et encore devons-nous n'insister que sur un certain nombre de points : il faudrait des volumes pour passer tout en revue. Cependant les faits historiques auxquels nous nous arrêtons seront tellement choisis qu'ils pourront servir comme de types et que, bien observés, ils éclaireront suffisamment tout le reste. Le merveilleux contemporain doit être traité avec un peu plus d'étendue : il préoccupe et inquiète tant d'esprits à l'heure présente ! Nos thaumaturges de clinique et de salon auront une place d'honneur dans notre critique. Nous essayerons de les suivre jusqu'à leurs plus récents prodiges : nous ne saurions prévoir ni ce qu'ils réservent à l'avenir, ni ce que l'avenir leur réserve.

Mais il n'est pas possible de juger sans règle ; il n'est pas possible de raisonner sans principes. Une étude doctrinale sur le miracle est donc indispensable : ce sera l'objet de la première partie de notre ouvrage. Nous rechercherons quelle est la nature du miracle ; si les incrédules ont la moindre raison de le reléguer dans le domaine des chimères et s'il est vraiment difficile de le reconnaître au milieu des événements naturels. Ce dernier point nous obligera d'aborder une question qu'on a l'habitude aujourd'hui d'écarter comme méprisable et définitivement jugée : nous voulons

parler de l'ingérence du démon dans nos affaires. Avec une habileté bien digne de lui, ce triste personnage tourne autant que possible à son avantage le ridicule dont le triomphe du christianisme l'a couvert : il en use comme d'un voile pour dissimuler ses manœuvres et pour faire servir à ses fins ceux-là même qui le relèguent dans les mondes imaginaires. Nous soulèverons ce voile, et nous essayerons de nous rendre compte du rôle qui lui est attribué : la chose n'a rien de plaisant, elle est de la dernière gravité.

Notre seconde partie sera naturellement une application de la doctrine aux faits. Mais, évidemment, cela n'aura pas lieu sans ajouter bien des points que ne peut renfermer un court traité didactique. La doctrine complète est ainsi disséminée dans les diverses parties de l'ouvrage. Une table analytique d'une juste étendue facilitera la recherche de ces membres épars.

Un dernier avis au lecteur bienveillant. Le livre que nous lui offrons contient peu d'inédit. Presque tout a déjà paru dans diverses publications périodiques. Ce n'est pourtant pas une œuvre faite de pièces et de morceaux plus ou moins adroitement rapprochés. Il a été conçu dans une seule et même idée ; mais sa naissance a été laborieuse et fort lente. A mesure qu'une partie voyait le jour, nous avons cru ne pas mal agir en la mettant sous les yeux du public ; aurions-nous tort de faire à toutes ensemble le même honneur ? Sans doute, les circonstances, dont l'influence est si changeante et si impérieuse, ont eu leur part dans le développement successif de ce fruit spirituel ; mais nous aimons à penser qu'elles n'y ont pas trop nui. Certes, nous n'avons pas la fatuité de croire qu'il est parfait, hélas ! Il le sera tout juste autant que nous le souhaitons, s'il aide quelques âmes sincères à se tirer des étreintes du monstre le plus redoutable aujourd'hui dans le monde moral, du rationalisme.

## TABLE ANALYTIQUE

### PREMIÈRE PARTIE

#### LE MIRACLE — ÉTUDE DOCTRINALE

##### CHAPITRE PREMIER

###### QUE FAUT-IL ENTENDRE PAR MIRACLE ?

Notion claire et notion distincte, p. 1.—Notion claire du miracle, signe de Dieu, p. 3.—Analyse de la loi, signification du mot : loi morale, loi physique, loi positive, loi négative ; la loi d'après les savants, p. 6.—La loi dans le sens d'ordre, p. 12.—Ordre physique, ordre moral, p. 14.—Que le miracle n'est ni une dérogation ni une exception à la loi entendue au sens propre, p. 18.—Définition du miracle, p. 23.—Que le miracle fait partie intégrante de l'ordre général, p. 24.

##### CHAPITRE II

###### AUTRE MANIÈRE DE COMPRENDRE LE MIRACLE

Explication du mot *nature*. Le miracle humain ; le miracle angélique, le miracle divin.—Que tout concours d'agents d'ordres divers produit un effet qui est à la fois naturel et surnaturel, un vrai miracle, p. 26.

## CHAPITRE III

## LE MIRACLE EST-IL POSSIBLE ?

Grand fait miraculeux établi par la science, p. 33.—Objections des athées, des positivistes et des rationalistes contre le miracle : Renan, Littré, J. Simon, p. 36.—Réponse au positivisme anglais : le miracle est compris dans la loi physique, loin de la contredire, p. 51.—Objection scientifique contre la possibilité du miracle, conception mécanique de l'univers, p. 52.—Que cette conception sainement comprise s'accorde fort bien avec le miracle, p. 58.—Solution sommaire des objections, p. 62.

## CHAPITRE IV

## DE LA CONSTATATION DU MIRACLE

§ I. *Considérations générales.*—Que cette constatation appartient au bon sens, p. 64.—Trois exemples, p. 65.

§ II. *Des forces cachées,* p. 68.

§ III. *Des miracles douteux.*—Nécessité d'une autorité qui prononce sur les faits douteux, p. 72.—Qu'il n'y a point de sophisme à prouver une doctrine incertaine par des miracles certains, ni des miracles incertains par une doctrine certaine, p. 73.

## CHAPITRE V

## DE L'INTERVENTION DES DEMONS DANS LES AFFAIRES HUMAINES

1<sup>ère</sup> SECTION : *Ce qu'est le démon et comment il entre dans le monde,* p. 81.—Un mot sur le manichéisme, p. 82.—Le Créateur, p. 84.—L'homme, p. 85.—Le démon, ses rapports avec le monde matériel ; sa condition de déchéance, p. 86.

2<sup>e</sup> SECTION : *De la tentation,* p. 94.—L'action du démon sur la partie sensible de l'homme, p. 95.—Qu'il agit diversement sur le pécheur d'habitude et sur le juste, p. 96.

3<sup>e</sup> SECTION : *De la manifestation extérieure de l'action des démons,* p. 99.—L'appel de l'homme, le pacte, p. 100.—Que le but du démon est de faire commettre le plus de crimes possible ; Gilles de Laval et la *Chambre ardente*, p. 102.—Que l'homme est toujours trompé dans ses conventions avec le démon, p. 103.—Comment le démon opère des guérisons merveilleuses, p. 106.—De la possession diabolique, p. 110.—La superstition ; l'invocation virtuelle des démons par les païens, par les hérétiques et par les spirites, p. 114.

## DEUXIÈME PARTIE

## LES CONTREFAÇONS DU MIRACLE — ÉTUDE CRITIQUE

## CHAPITRE PREMIER

## LES MIRACLES DU BOUDDHA

§ I. *Abrégé de l'histoire de Shakya-mouni (le Bouddha) et de ses miracles,* p. 119.

§ II. *Critique de ces faits,* p. 129.—Incertitude historique, *ibid.*—Monstruosité doctrinale du Bouddhisme, p. 135.—Caractère des fictions de l'imagination évident dans le merveilleux du Bouddhisme, p. 137.

## CHAPITRE II

## LES MIRACLES D'ESCALAPE ET DE SÉRAPIS

§ I. *Rites observés pour obtenir ces miracles,* p. 145.—Faits particuliers : malades guéris à Rome, p. 150.—Miracle rapporté par Galien ;—miracles opérés par Vespasien, p. 151.—Aristide, le malade d'Esculape, p. 153.

§ II. *Critique de ces faits et des faits analogues,* p. 157.—Ce que peut l'imagination en ce genre, d'après le docteur Marmisse, p. 158.—Rôle des puissances extra-naturelles dans ces guérisons, p. 160.

§ III. *Idée vraie des fausses religions, où le démon est le singe de Dieu,* p. 165.—Le paganisme est la pratique sociale de la magie, p. 168.—Comment le faux merveilleux prend l'apparence du miracle, p. 170.—Le fakir enseveli vivant, p. 172.—*Critérium* du miracle païen d'après saint Augustin, p. 174.

## CHAPITRE III

## LES MIRACLES D'APOLLONIUS DE TYANE

- § I. *Résumé de l'histoire d'Apollonius*, p. 176.  
 § II. *Examen critique de la vie d'Apollonius et de ses miracles*, p. 184.—Philostrate et Damis, p. 185.—Voyages d'Apollonius dans les Indes et en Éthiopie manifestement inventés, p. 188.  
 § III. *Apollonius magicien*, p. 194.—Tout n'est pas faux dans la *Vie d'Apollonius*, *ibid.*—La magie chez les anciens, p. 196.—Apollonius était magicien, p. 197.—Ses miracles jugés de ce point de vue, p. 200.

## CHAPITRE IV

## LES MIRACLES DES HÉRÉTIQUES

- § I. *Les hérétiques des premiers siècles*, p. 206.—Simon le magicien, p. 210.—Marc le gnostique, p. 212.—L'extatique de Tertullien, p. 214.—Opinion extravagante de Tertullien sur l'esprit prophétique, p. 215.—Idée vraie de cet esprit d'après les Pères, p. 216.  
 § II. *Les hérétiques des âges postérieurs*, p. 218.—Les Albigeois, *ibid.*—Les Anabaptistes, p. 219.—Les Cévennois, p. 221.—Claris, p. 225.—Les Jansénistes, les huit miracles de Montgeron, p. 226.—Les Mormons, p. 232.—Considérations générales sur les miracles des hérétiques, p. 235.—Mahomet visionnaire, p. 238.

## CHAPITRE V

## LE MERVEILLEUX DE SALON.—LE MAGNÉTISME ET LE SPIRITISME

- § I. *Les phénomènes vulgaires*, p. 241.—Description des faits.—Problème à résoudre, *ibid.*—Discussion et solution, p. 243.  
 § II. *Ce qu'il y a au fond de ces faits curieux*, p. 254.—Le spiritisme jugé par les savants allemands, p. 254.—De quelle manière les agents suprasensibles agissent sur les êtres sensibles ; rôle des névroses et des passions dans les phénomènes du somnambulisme, p. 259.—Témoignage curieux d'un médecin magnétiseur sur l'agent vrai du magnétisme, p. 261.  
 § III. *Spiritisme et miracles*, p. 269.—Signes évidents qui distinguent les merveilles du spiritisme des miracles, *ibid.*—Décision du Saint-Office au sujet du magnétisme (1856), p. 271.

## CHAPITRE VI

## LE MERVEILLEUX DES CLINIQUES.—HYPNOTISME

- § I. *Phénomènes généraux*, p. 275.  
 § II. *Suggestion*, p. 276.—Exemple typique de suggestion, p. 278.—Explication des faits de suggestion par la crédulité morbide, p. 281.—Limites de l'hallucination suggérée, p. 285.  
 § III. *Suggestion négative*, p. 286.—Expérience curieuse du docteur Bernheim sur la vision des couleurs, *ibid.*—Analyse de la perception sensible, p. 288.  
 § IV. *Suggestion à l'état de veille*, p. 290.—Expliquée au moyen d'une nouvelle crise à échéance prévue, p. 291.—Action de la conviction de l'hypnotique sur la volonté, sur son imagination, sur ses nerfs et les appareils qui en dépendent, p. 294.—Explication du vésicatoire par suggestion, p. 296.  
 § V. *Stigmata*, p. 297.—Faits d'exsudations sanguines par suggestion, p. 298.—Explication, p. 300.—Que ces faits n'ont rien de commun avec les stigmates des saints, p. 302.—Efficacité des médicaments scellés dans des tubes, p. 304.—Le transfert des symptômes morbides par l'aimant d'un malade à l'autre, p. 306.  
 § VI. *Suggestion à distance*, p. 309.—Expériences de suggestion mentale au Havre, *ibid.*—Observation curieuse du docteur Dussart, p. 311.—Solution insuffisante du problème, p. 313.—Rôle des organes des sens,—rien ne peut y suppléer dans la nature, p. 318.—Conclusion : la suggestion à distance n'est pas un phénomène naturel, p. 321.  
 § VII. *Des guérisons obtenues par l'hypnotisme*, p. 322.

## CHAPITRE VII

## LES MERVEILLES DE L'HYSTÉRIE ET LEURS LIMITES

- 1<sup>ère</sup> SECTION : *Description de l'hystérie*, p. 326.—Idée générale de l'hystérie, *ibid.*—Phénomènes permanents de l'ordre mental : mobilité de la volonté, de



l'imagination ; besoin de mentir ; obstination ; indifférence des hystériques pour leur maladie ; impuissance de réfléchir, de juger, de faire acte de bon sens, p. 329.—Phénomènes permanents dans l'organisme : mobilité et singularité de la paralysie sensible et musculaire, p. 340.—L'état physique de l'hystérique dépend surtout de son état mental, p. 346.—Fait typique emprunté à *l'Iconographie de la Salpêtrière*, p. 349.

2<sup>e</sup> SECTION : *L'extase des mystiques*, p. 355 —Exemples divers d'extases dans les saints, au point de vue des phénomènes extérieurs, p. 358.—Que ces phénomènes sont la suite d'une faiblesse corporelle, p. 360.—Ils sont souvent accompagnés de phénomènes vraiment surnaturels ; exemples, p. 363.—Explication de l'extase intérieure, p. 369.—Pourquoi l'extatique ne peut faire connaître ce qu'il a contemplé dans l'extase, p. 373.—Traits sublimes empruntés à Angèle de Foligno et à Rusbrock, p. 374.—L'extase intérieure ne peut venir d'un cerveau malade, p. 382.

3<sup>e</sup> SECTION : *Que les saints ne peuvent être hystériques*, p. 385.

4<sup>e</sup> SECTION : *Les possessions*, p. 388.—Possession de Loudun, *ibid.*—Un mot sur Grandier, p. 391.—Origine de ces possessions, p. 393.—Les symptômes observés à Loudun ne sont pas identiques à ceux de la clinique du docteur Charcot ;—description sommaire de la crise hystérique, p. 397.—Le P. Surin décrit d'une manière fort curieuse les effets de la possession sur lui-même, p. 404.—Phénomènes naturels et extra-naturels dans les possédés de Loudun.

#### CHAPITRE VIII

##### LES DÉMONS AUX PREMIERS SIÈCLES DE L'ÉGLISE

Le démon dans l'opinion de nos lettrés, p. 422.

§ I. *Que la possession diabolique était très fréquente dans ces siècles*, p. 428.—Aveux et témoignages, *ibid.*—Les démons étaient chassés au nom de Jésus-Christ, p. 429.

§ II. *Que les faits rapportés par les Pères ont été parfaitement appréciés par eux*, p. 432 —Argument *ad hominem* adressé aux esprits forts du corps médical, p. 434.

§ III. *Les démons étaient les dieux du paganisme*, p. 439.—La religion chez les anciens, *ibid.*—La magie dans cette religion (note), p. 440.—Faits probants rapportés par les Pères, *ibid.*—Défi de Tertullien, p. 445.—De Lactance, p. 447.—Vérification de la parole du Sauveur : *Princeps hujus mundi ejicietur foras*, p. 449.

§ IV. *Un mot sur les prestiges des démons*, p. 451.—Tertullien relato la pl u part des pratiques des spirites modernes, p. 452.—Comment les Pères expliquent les cures merveilleuses opérées par les démons, p. 455.—Origine du sabbat,

#### APPENDICE

I. Revue sommaire des arguments dirigés contre le miracle par les incrédules contemporains, p. 459.

II. Le fakir enterré vivant, p. 467.

III. Les sens à la discrétion de l'hypnotiseur, p. 470.

IV. L'action des médicaments à distance contrôlée par l'Académie de médecine.—Expérience des docteurs Bourru et Burot, p. 473.

## TRAITEMENT DE L'ÉPILEPSIE

HEUREUX RÉSULTATS

PENDANT PLUSIEURS ANNÉES D'EXPERIENCES

RÉFÉRENCES ET CERTIFICATS

DOCTEUR L. A. G. JACQUES

224 RUE AMHERST

MONTREAL.

## L'HORLOGER DE NUREMBERG

A M. LE COMTE MAURICE D'ANDIGNÉ

suite

— Arrivez donc, Lorenz, que faites-vous à Nuremberg ? Un message du duc de Bavière est arrivé cette nuit. Il nous appelle. La guerre est déclarée. Il faut que l'un de nous reste à Ittenbach pour garder le château, et que l'autre parte à la tête de mes vassaux. Le duc me laisse le choix. Ittenbach est une forteresse importante et qui pourrait bien être assiégée.

— Restez y, je vous en supplie, mon frère, dit Lorenz, laissez-moi vous remplacer à l'armée. C'est mon plus cher désir, vous le savez ! — N'est-ce pas mes amis, que vous serez contents de m'avoir pour capitaine !

— Vive le chevalier Lorenz d'Ittenbach, s'écrièrent les douze hommes d'armes. Vive notre capitaine !

Et le baron Georges, songeant au bonheur qu'éprouverait sa femme en le voyant revenir, mit pied à terre, changea son armure contre les habits de son jeune frère, lui donna sa bourse, sa rapière, ses pistolets, son beau cheval de bataille, lui fit mille recommandations, l'embrassa, et, enfourchant Blum, reprit le chemin d'Ittenbach.

En le regardant s'éloigner, l'un des hommes d'armes dit en passant sa main sur ses yeux et sur sa barbe :

— Retournerons-nous au logis nous autres ? Hélas ! plus d'un sans doute ne reverra pas la vallée d'Ittenbach !

— Sonnez, trompettes ! s'écria Lorenz. En selle, mes amis ! le

rendez-vous est à Nuremberg, au coucher du soleil. A bientôt la bataille, à bientôt la victoire ! Hurrah pour le noble duc ! Hurrah pour la Bavière !

Et ils partirent au grand trot.

## VIII

## LA TEMPÊTE

L'affluence des troupes fut si grande à Nuremberg que, la ville ne pouvant suffire à les loger, on dut établir un camp dans les prairies, sur la rive droite de la Fegnitz. Du haut des remparts, les bourgeois et leurs femmes, n'osant sortir de la ville, allaient regarder les tentes, les bannières et les mouvements des différents corps d'armée. Hyrcanus s'y fit porter par Gnomo. Il avait de nouveau perdu l'usage de ses jambes. Inquiet, désolé de ne pas voir revenir Lorenz, il accablait Gnomo de questions, et l'envoyait aux informations plusieurs fois par jour.

Gnomo, plus bourru et plus grossier que jamais, finit par lui dire : — Quand vous me mettriez à la torture, je ne puis que vous répéter ce que je vous ai dit cent fois : le chevalier d'Ittenbach est au camp ; il s'occupe du matin au soir d'exercer ses soldats, et n'est pas venu en ville une seule fois. Je lui ai fait dire que vous le demandiez, il a répondu qu'il viendrait vous voir après la guerre.

— Après la guerre, dit Hyrcanus, le fou ! et s'il est tué ?

— S'il est tué, dit Gnomo, ce sera un freluquet de moins et votre secret sera gardé !

— Quel secret ? dit Hyrcanus en pâlisant.

Il était assis sur l'escarpe du rempart ; Gnomo, accroupi près de lui, tournait le dos à la campagne et regardait le toit de la maison de son maître.

— Quel secret ? répéta Hyrcanus.

— Le secret de vos ailes, parle.

— Je ne sais ce que tu veux dire.

— Oui, faites le fin, mentez, cela m'est égal. J'étais dans le bois. J'ai tout entendu. Dans la nuit de mardi passé, j'ai vu Lorenz s'envoler de votre jardin, je l'ai vu revenir. Je sais tout. J'ai une clef de votre atelier. Rougissez, Hyrcanus, d'avoir méprisé l'aide d'un serviteur tel que moi pour donner votre confiance au premier venu, à un enfant. Il vous abandonne, c'est bien fait. A nous deux maintenant. Je veux être de moitié dans votre gloire, dans vos profits. Je veux aller à Vienne et me servir de vos ailes devant l'empereur.

Tout stupéfié qu'il fût, Hyrcanus ne put s'empêcher de sourire à cette idée.

— Espion, traître, s'écria-t-il, monstre d'impudence et de curiosité, tu oublies donc comment tu es fait ? Va te regarder au miroir, et vois si un bloc informe comme toi ferait bonne figure avec des ailes aux épaules. Toute la cour de l'empereur en mourrait de rire.

— Ne riez pas ! s'écria Gnomo en se levant furieux. Si je suis laid, je suis fort, vous le savez. Jurez-moi à l'instant de

tout partager avec moi, sinon je vous jette dans le fossé. Regardez !

Il saisit le frêle vieillard, l'approcha du gouffre et le força à regarder en bas. Puis, le replaçant sur le gazon : — Jurez, dit-il, ou c'est fait !

Hyrcanus, tremblant, fit tous les serments qu'exigea Gnomo, mais se promit bien d'y manquer dès qu'il trouverait moyen de faire emprisonner son valet. — Gnomo, de son côté, résolut de ne pas le quitter d'un instant. Voyant quelques promeneurs s'approcher, il chargea son maître sur ses épaules et le rapporta chez lui, sans qu'Hyrcanus terrifié osât dire un mot.

Deux jours après, vers le soir, un orage épouvantable éclata sur la Franconie. Trois clochers de Nuremberg furent frappés de la foudre, et les tourbillons d'un vent impétueux renversèrent presque toutes les tentes du camp. Les chevaux effrayés s'enfuyaient, les soldats couraient après eux, toutes les cloches de la ville sonnaient, des clameurs retentissaient partout, et le tumulte régnait au camp. Les chefs tâchaient de rétablir un peu d'ordre dans la multitude affolée. Lorenz, apercevant un groupe de vivandiers, de femmes et d'enfants, réfugiés sous de grands arbres que la tempête faisait plier comme des roseaux, courut à eux et leur cria de s'écarter, qu'ils allaient être écrasés ; tout à coup une masse bruyante passa au-dessus de sa tête, s'abattit dans les branches d'un chêne, et s'agita furieusement en criant :

— Au secours ! au secours ! d'une voix étranglée.

Lorenz s'élança et reconnut

Gnomo, revêtu de l'appareil ailé, sanglant, meurtri, et dont les ailes battant l'air brisaient les branches auxquelles il se cramponnait.

— Malheureux ! lui cria-t-il, poussez le ressort d'arrêt.

— Il est brisé, cria Gnomo ; détachez-moi ; au secours ! au secours ?

La tempête redoublait. Lorenz, ému de pitié, saisit une branche, se hissa près du misérable, et se tenant d'une main à l'arbre ébranlé, le visage fouetté par la grêle, essaya de détacher la cuirasse de Gnomo : impossible. Un furieux coup de vent brisa le sommet du chêne. Il tomba, rompant toutes les branches ; Gnomo lâcha prise, et ses ailes s'agitant avec une force vertigineuse, l'emportèrent dans l'espace. On entendit pendant quelques instants des cris de désespoir, puis la foudre retentit seule, et les nuages entr'ouverts laissèrent tomber les cataractes du ciel.

Une heure après, l'arc-en-ciel brillait, les soldats relevaient leurs tentes abattues, chacun constatait les désastres et se réjouissait de vivre encore, lorsque des cavaliers du guet, venus de la ville, arrivèrent au camp et s'informèrent si on n'avait pas vu un homme ailé traverser les airs.

— Oui, nous l'avons vu, dirent quelques vivandiers. Ce n'était pas un homme, c'était le diable. Il a brisé ce chêne-là en passant. Venez, voici là-bas le chevalier d'Ittenbach qui lui a parlé, au risque de se faire emporter en enfer.

Les cavaliers demandèrent à Lorenz si c'était vrai.

— Oui, dit-il, j'ai vu Gnomo,

le valet d'Hyrchanus. Il était blessé et volait avec des ailes fabriquées par son maître. Il doit être mort à présent, le malheureux !

— C'est la justice de Dieu qui passe, dit le cavalier en se signant. Ce misérable venait d'assassiner son maître. Il comptait s'échapper sans que personne eût deviné son crime ; mais avertis par la vieille servante, nous cernions la maison qu'il avait barricadée. L'orage commençait. Il monta sur le toit et tout à coup nous le vîmes s'élever en l'air. Je tirai sur lui, et il disparut du côté du camp. On vint tout à l'heure d'enfoncer la porte d'Hyrchanus, et on l'a trouvé la gorge coupée — J'espère bien retrouver l'assassin, mort ou vif. Ses ailes seraient d'une bonne prise.

— Certes, dit Lorenz ; avertissez-moi, capitaine, dès que vous aurez fait cette trouvaille. Elle vaut la rançon d'un roi.

Les cavaliers du guet battirent en vain tout le pays. Ils ne trouvèrent nulle trace de Gnomo, et la guerre leur donna bientôt d'autres soucis. L'aute d'héritiers, les biens de l'horloger furent vendus au profit des hospices et l'histoire des ailes d'Hyrchanus passa au rang des légendes.

Un demi-siècle après, Eric, — jeune chasseur d'aigles, — trouva, dans une caverne réputée inaccessible et située tout en haut d'une montagne aride, un squelette ceint d'une cuirasse rouillée, d'un travail précieux, mais rompue en plusieurs endroits. Quelques grandes plumes d'aigle tenaient encore aux armatures articulées placées aux épaulières de cette cuirasse.

Le jeune chasseur surpris s'empara des débris de métal, et laissant les ossements à leur place, lia d'une courroie les ferrures et les lança au bas du rocher. Puis, redescendant avec l'agilité d'un écureuil, il ramassa la trouvaille et la porta chez lui.

— Grand'père, dit-il en entrant dans la salle voûtée du château d'Ittenbach, et en s'adressant à un vieillard à longue barbe blanche assis au coin du feu dans un fauteuil à dais sculpté; grand'père, voyez donc ce que j'ai trouvé là-haut, sur l'Altenberg, dans une grotte où les aigles seuls peuvent aller, disent nos bergers.

Et il lui décrivit ce qu'il avait vu.

— L'oncle Lorenz m'a conté jadis une histoire d'ailes, dit le vieux baron, une histoire que j'ai presque oubliée. Allez le chercher, mon petit Eric, il saura vous dire ce qu'était le malheureux qui est allé mourir là-haut. Tenez, le voilà.

Lorenz entra, un faucon sur le poing, droit et hardi chasseur encore, malgré ses soixante-dix ans. Il écouta avec émotion le récit de son petit-neveu, et, le soir, à la veillée, quand toute la famille fut réunie autour de la grande cheminée, il raconta l'histoire que vous venez de lire.

(Fin.)

---



---

# INSTRUCTIONS PAROISSIALES

A L'USAGE DES CLASSES OUVRIÈRES

DES VILLES ET DES CAMPAGNES

PROJETS ET MATÉRIAUX

**Par M. L'abbé de Rivières**

Auteur du manuel de la science pratique du prêtre.

2 forts vol. grd in-8..... \$4.00

Avec  $\frac{1}{3}$  de remise.